



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN.

MARS 1696.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grand' Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du *Mercure Galant* le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.
Et **MICHEL BRUNET**, Grand'Salle
du Palais, au *Mercure Galant*.

M. D. C. XCVI.

Avec Privilège du Roy,



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes ; d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, ouire qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MERCURE GALANT

MARS 1696.



IL y a longtems, Ma-
dame, que vous avez
remarqué ce que l'ad-
miration qu'on a pour les
surprenantes qualitez du
Roy, a produit dans tous les
cœurs. Elle est si generale.
A iiii

8 MERCURE

ment répanduë par tout, qu'il ne se fait plus aucune Action publique, sans que son Eloge en fasse la principale matiere. C'est ce qui fut encore pratiqué le 7. de Janvier dans la ceremonie de l'ouverture du Senat de Nice. M^r Tonduti, qui en est second President, fit un Discours Latin tres-éloquent, en l'absence de M^r de la Porte, Premier President de ce Senat. Il y parla de l'application avec laquelle Sa Majesté maintient l'ordre de la Justice parmy le tumulte des armes,

GALANT. 9

en sorte que dans le cours d'une guerre si longue & si vivement allumée, rien n'avoit troublé la tranquillité de ses Sujets. M^r Barelli, Avocat General, homme d'un fort grand mérite, & le troisième de ceux de sa Famille qui ont occupé la place où il est, parla avec ensuite beaucoup d'érudition, & fit connoître ce que nous devons à la vigilance & aux soins infatigables du Roy. M^r Tonduti est d'une très ancienne Maison, qui a donné plusieurs Chevaliers à la Religion de Malte, & il a

10 MERCURE

passé par degrez depuis la Charge de Prefet de la Ville, jusqu'à celle qu'il remplit aujourd'huy si dignement, avec la reputation d'un Magistrat d'une probité incomparable.

Le Dimanche 29. du même mois de Janvier, Messire Marc-Daniel Delfino, Noble Venitien, Vicelegat d'Avignon, nommé à la Nonciature de France, fut sacré Archevêque de Damas *in partibus Infidelium*, dans l'Eglise des Jesuites d'Avignon, par Messire Louïs-Aube de Roque - Martine, Evêque &

GALANT. II

Comte de Saint Paul-Trois-Châteaux, assisté de M^{rs} les Evêques d'Orange & de Carpentras. La ceremonie fut tres-solemnelle , tant par le grand nombre de personnes de qualité de toute la Province, qui y assisterent , que par une excellente Musique & Symphonie de toute sorte d'Instrumens. Ensuite le nouveau Nonce traita magnifiquement à dîner M^{rs} les Evêques , les Consuls , les Officiers de la Legation, & les personnes les plus distinguées de la Ville.

Je vous envoie un Diver-
tissement de Musique, qui a
esté fait pour Monseigneur.
Il est de la composition de
M^r Boisset, si connu par ses
beaux Airs, & les paroles sont
de M^r Moreau de Mautour,
dont je vous ay déjà envoyé
plusieurs Pièces & Traduc-
tions galantes.

GALANT. 13

SS222 SS522S2S22 2S

IDILLE DE MEUDON.

Flore, l'Hiver, Cérés, Bacchus,
deux Plaisirs chantans, deux
Bergers & deux Bergeres.

UN BERGER de la suite de Flore.

CE n'est plus le temps des
Amours

Que la saison de Flore.

*C'est en vain qu'on entend au lever
de l'Aurore*

*Les Oiseaux dans nos bois annoncer
les beaux jours.*

*On ne voit plus d'Amans sensi-
bles, [paisibles,*

Les plaisirs ont quitté nos retraites

14 MERCURE

*La Guerre en a troublé le cours.
La Déesse des fleurs que le Zéphire
adore,*

*Se plaint & repete toujours,
Ce n'est plus le temps des amours
Que la saison de Flore,
FLORE,*

*Le Printemps par mes soins à peine
fait éclore*

*Les fleurs, dont ces jardins, ces prez
sont embellis,*

*Que les Heros de l'Empire des
Lis*

*Me quittent pour Bellone, & con-
rent à la gloire.*

*A leur exemple on voit mille &
mille Guerriers*

*Aux Myrtes amoureux préférer les
Lauriers,*

*Dont la valeur couronne la Vi-
ctoire.*

GALANT: 15

*À pouvoir de Vénus en vain j'au-
rois recours,*

*On neglige ses loix lors que Mars
regne encore ,*

*Ce n'est plus le temps des amours
Que la saison de Flore.*

Chœur de la suite de Flore.

*Les échos sont pour nous muets &
sourds ;*

*Le bruit de nos Concerts, le son de
nos Musettes*

Cede au son des Trompettes ,

Cede au bruit des Tambours.

*On neglige nos champs lors que
Mars regne encore.*

*Ce n'est plus le temps des amours
Que la saison de Flore.*

L'HIVER.

*L'hiver est la saison des Amours,
des Paifirs, [armes*

C'est le temps où le Dieu des

16 MERCURE

*Suspend les craintes, les alarmes,
Aux tendres cœurs il permet les
soupirs;
L'hiver est la saison des Amours,
des Plaisirs.*

DEUX PLAISIRS.

*Pour les Amans guerriers que le
repos appelle,
Tous les Hivers sont des Prin-
temps.
Le retour des frimats tous les ans
renouvelle
Leurs soins & leurs empressements.
C'est l'heureux temps des jeux, des
ris-charmans.
Et loin de la fiere Bellone
On vient goûter de doux momens
Dans les beaux jours que l'amour
donne.*

FLORE.

*De toute autre saison qu'on vante
les faveurs,
Pour moy, j'ay l'avantage,
Que l'aimable saison des fleurs
Sera toujours le doux partage
Des tendres cœurs.*

L'HIVER.

Divinité charmante!

*Que ton destin doit te rendre con-
tente.*

*Icy tout flate tes desirs ;
On y voit en tout temps, même sans
les zéphirs,
Ta Cour toujours nouvelle & flo-
rissante,
Et tu sçais conserver dans ces lieux
pleins d'appas,
La verdure & les fleurs au milieu
des frimas.*

Mars 1695.

B

18 **MERCURE**

L'HIVER & FLORE.

*Pour plaire à l'auguste Maître
De ce séjour digne des Dieux,
Faisons paroître
Notre zèle à ses yeux,
Mêlons nos soins, nos chansons
& nos jeux.*

UN PLAISIR.

*Vous, Bacchus & Cérès, qui ver-
sez sur la France
Vos biens & vos faveurs au gré de
tous ses vœux;
Pour le Héros dont la présence
Vient embellir ces lieux,
Mêlons nos soins, nos chansons
& nos jeux.*

CHOEUR.

*Pour plaire à l'auguste Maître
De ce séjour digne des Dieux,
Faisons paroître
Notre zèle à ses yeux,*

GALANT. 19

*Meslons nos soins , nos chansons
& nos jeux.*

UN PLAISIR.

*Publions la valeur de ce nouvel Al-
cide.*

*Ainsi que le Soleil dans sa course
rapide ,*

On l'a vu traverser

*Des Belges fiers les vastes plai-
nes , **

Pour prévenir & renverser

*De cent Peuples ligués les entre-
prises vaines.*

BACCHUS.

*C'est dans les mains de ce Vain-
queur heureux ,*

*Que le plus grand Roy de la
terre*

Déposa son tonnerre ,

** La marche de quarante lieues en
Flandre en 1694.*

B ij

20 MERCURE

*Pour dompter les Lions & l'Aigle
audacieux. **

*Le bruit de son nom glorieux
S'étend jusqu'aux climats où j'ay
porté la guerre :*

*Pour seconder ses efforts genereux
L'enrichis ses Sujets de vins deli-
cieux.*

C E R E S.

*Pour luy plaire par tout je sème
l'abondance ;*

*Si mes épics sans nombre égalent
les Guerriers*

*Que nous produit la France ,
Elle est aussi féconde en moissons
qu'en lauriers.*

BACCHUS & CERES.

*Son illustre Dauphin dans ces lieux
nous rassemble ,*

** La prise de Philisbourg.*

GALANT. 21

*Celebrons ses vertus dans nos chants
les plus doux.*

*Peut-on manquer de plaisirs entre
nous ,*

*Lors que Bacchus & Ceres sont
ensemble ?*

CHOEUR.

*Celebrons ses vertus dans nos chants
les plus doux,*

*Peut-on manquer de plaisirs entre
nous ,*

*Lors que Bacchus & Ceres sont
ensemble ?*

Chant de Bergers.

*Bergers , accourons tous , & quit-
tons nos Hameaux ,*

*Louis qui sur nos cœurs exerce un
doux empire, [attire.*

*Dans ces lieux charmans nous
A des concerts divins joignons nos
chalumeaux.*

22 MERCURE

Deux Bergers.

*Dans nos prairies,
Nos Bergeries,
Si nous goûtons un plein repos,
Nous le devons aux soins de ce
Héros.*

*Nos troupeaux paissent sans
alarmes,
Sans craindre la fureur des loups,
Et quand l'amour nous fait sentir
ses charmes,
Rien n'est plus à craindre pour
nous*

*Que les yeux des jaloux.
Dans nos prairies,
Nos &c.*

Deux Bergeres.

*Dans cet azile
Goûtons le bonheur tranquille
De voir l'auguste Fils du plus grand
des Vainqueurs.*

GALANT 23

*La majesté qui dans ses yeux
éclate,
Inspire de la crainte à nos timides
cœurs.*

*Mais sa douceur nous rassure &
nous flatte.*

*Qu'il est digne de nos amours,
Ce Prince qui fait nos beaux
jours !*

Une Bergere.

*Depuis qu'il a recu nostre nouvel
hommage,*

*Nos champs, nos bois n'ont plus
rien de sauvage,*

*Tout brille en nos hameaux, nos
jeux y sont charmans,*

*Et nous passons d'heureux mo-
mens.*

Le bruit des armes,

Et les tristes alarmes

24. MERCURE

*Ne troublent point les vœux & les
soins des Amans.*

Un Berger.

*Un tendre cœur jouit de sa vi-
ctoire,*

Il a le plaisir à son tour,

De faire souffrir à la Gloire

Les maux qu'elle a faits à l'Amour.

Bacchus, Ceres, deux Plaisirs.

*Dans ce brillant séjour, dont l'éclat
nous enchaîne,*

*Le Prince aimable en fait tous les
attraits,*

Que tout ressente

Sa presence charmante.

*Ah, sans lui nos plaisirs ne seroient
qu'imparfaits.*

CHOEUR.

*Que le bruit de son nom au doux
son des Musettes,*

Au doux son des trompettes

Retentisse

GALANT.

25

Retentisse de toutes parts.

Deux Plaisirs.

*Au milieu de sa Cour ce Vainqueur
est aimable*

Autant que redoutable

Dans le champ de Mars.

CHOEUR.

*Que le bruit de son nom au doux
son des Musettes,*

Au doux son des Trompettes

Retentisse de toutes parts.

L'Article qui suit est l'Ex-
trait d'une Lettre écrite de
Nismes par M^r de la Baume,
Secretaire de l'Academie
Royale de la mesme Ville.

Mars 1696.

C

A Nismes le 14. de Février 1696.

LE Lundy 30. du passé ;
 M^r l'Abbé Poncet fut
 reçu à l'Academie Royale de
 cette Ville , où il avoit pres-
 ché la veille , Feste de Saint
 François de Sales, dans nostre
 Cathedrale , le Panegirique
 de ce Saint Eveſque, avec un
 grand applaudissement d'un
 auditoire des plus choisis, &
 des plus nombreux, la repu-
 tation qu'il s'est acquise , y
 ayant attiré d'Avignon & des
 Villes voisines, plusieurs per-

sonnes de distinction.

Tous les Academiciens ; après s'estre assemblez en particulier pour deliberer sur la reception , se rendirent dans la Salle de l'Evesché qu'on avoit preparée pour cette ceremonie. Ils y trouverent une Assemblée de tout ce qu'il y a dans cette Ville de personnes considerables , soit par le rang, soit par le merite , & le sçavoir. Ayant pris leurs places , M^r nostre Evesque , si renommé par son éloquence & par sa profonde erudition , fit l'ouverture par un Discours

C ij

28 MERCURE

des plus obligeans pour cet Illustre Abbé, & qu'on ne peut mieux louer qu'en disant qu'il estoit digne de ce Sçavant Prelat.

Il dit entre autres choses que M^r l'Abbé Poncez commençoit sa carrière par où les autres s'estimeroient heureux de la pouvoir finir; qu'il donnoit des fruits dans la saison des fleurs; que dans une aussi grande jeunesse que la sienne, on avoit tout à louer & rien à reprendre, tout à admirer & rien à pardonner; qu'enfin la Compagnie en le recevant

ne se faisoit pas moins d'honneur à elle-même qu'elle luy en faisoit ; & qu'il porteroit la gloire de l'Academie plus loin qu'elle n'auroit osé esperer.

M^r l'Evesque de Nismes ayant achevé de parler , M^r l'Abbé Poncet fit le remerciement accoutumé. Comme dans ces occasions les Academiciens sont obligez de donner au Secretaire de l'Academie une copie de leurs Discours , il m'a esté fort aisé de l'avoir , & j'ay crû que je vous ferois plaisir de le met-

30 MERCURE

mettre icy tout entier, de la maniere qu'il a esté dit. Il n'y manque que la grace avec laquelle on l'a prononcé. Vous pouvez juger pas cet échantillon de ce qu'il est capable de faire dans des Discours plus longs, où l'éloquence a un champ libre, & où l'on n'est pas contraint de se renfermer dans des bornes aussi étroites que le sont celles d'un Compliment.

MESSIEURS,

C'est avec peine que je hazarde d'avoir l'honneur de parler au-

jourd'huy devant vous. J'avouë
 que je me trouve dans une dispo-
 sition toute opposée à celle où je
 devois estre, & dans un temps
 où tant de raisons me portent à
 vous remercier, j'ay honte de me
 sentir si disposé à me plaindre.

En effet, Messieurs, si ceux
 que Dieu destine au Ministère de
 sa Parole doivent s'appliquer sur
 toutes choses, à donner l'exemple
 de ce qu'ils preschent; s'ils ne peu-
 vent espérer de succès de leurs dis-
 cours qu'autant que la pureté de
 leur conduite prouve la vérité de
 ce qu'ils annoncent, quel fruit
 dois je attendre désormais de mes

C iij.

32 MERCURE

foibles travaux, & comment oseray-je exhorter les Fidèles à dompter leur amour propre, après que j'auray fait connoître en cette occasion combien la grace inespérée dont vous m'honorez, fait d'impression sur le mien?

Il est vray, Messieurs, (car permettez moy de parler aussi un peu en ma faveur,) il est vray qu'il est peu de conjonctures aussi flatteuses que celle où je me trouve. Me voir admis dans une Compagnie distinguée, qui reconnoist pour Protecteur & pour Pere un Prince que nous voyons tous les jours charmer ses Sujets par ses bontez,

GALANT. 33

reprimer l'envie par ses armes ,
confondre l'erreur par sa vertu ,
Et qui pour le bonheur de ses Peu-
ples seroit immortel si la durée de
ses jours précieux se proportion-
noit à celle de sa gloire ; dans une
Compagnie qui voit à sa teste un
Prelat Illustre * que la sublimité
de son genie met autant au dessus
des autres esprits , que sa dignité
sacrée l'élève au dessus des autres
hommes , qui , joignant à la finesse
du goust , la vivacité des pensées ,
à la délicatesse des tours , la poli-
tesse du langage , renferme dans
luy seul mille talens , lesquels s'ils

* M^r l'Evesque de Nismes.

34 MERCURE

estoyent partagez, pourroient faire mille personnes de merite; dans une Compagnie dont chaque particulier se distingue par une science profonde, sans mauvaise humeur, par une droiture d'esprit sans dureté, & semble avoir hérité de la beauté du génie des Romains, aussi bien que de leurs monumens. *

Quoy de plus capable, Messieurs, de servir d'aiguillon à l'amour propre, qui de luy mesme se réveille si aisément? Mais enfin, j'avoüe ma foiblesse, loin d'esper-

* On voit encore à Nîmes plusieurs édifices des Romains.

*rer de la vaincre en cette occasion ,
 je n'ose pas mesme l'attaquer. Mes
 forces ne se sont jamais vûës à de
 pareilles épreuves. Cependant ce
 qui me console , c'est , Messieurs ,
 que vous ne pouvez vous rendre
 justice , sans que je paroisse excu-
 sable à vos yeux.*

*M^r Restaurant , Avocat
 consultant , Directeur de la
 Compagnie , répondit à ce
 Compliment , suivant la cou-
 tume. Il dit qu'il avoit cette
 satisfaction en loüant M^r
 l'Abbé Poncez , qu'on ne le
 soupçonneroit ny de flatte-
 rie , ny d'exageration , que les*

26 MERCURE

applaudissemens qu'il avoit receus à Paris, à Nismes, à Uzès, à Montpellier, où il avoit presché le jour de Noël, en présence des Etats Generaux de la Province, ce beau Sermon qui luy avoit acquis tant de reputation, & qui luy avoit procuré la nomination que S. E. M^r le Cardinal de Bonzi, President des mesmes Etats, en avoit faite pour prescher à l'ouverture qui s'en doit faire cette année; que tout ce qu'on voyoit en luy de talens extraordinaires luy faisoit apprehender, bien loin

de donner dans l'hyperbole,
de ne pas satisfaire à la vérité
la plus exacte ; qu'il avoit sur-
passé & mesme prevenu par
les qualitez surprenantes de
son esprit, & par la droiture
de son cœur, ce qu'on avoit
lieu d'attendre de la plus heu-
reuse éducation ; qu'il estoit
scavant dans un âge où l'on
travaille encore à le devenir,
sage & réglé dans un temps
où les passions dans toute leur
force ont coutume d'entraî-
ner les plus retenus ; appli-
qué , laborieux , retiré dans
la saison des plaisirs.

38 MERCURE

Il ajouta que ces qualitez à la verité , luy venoient de plus loin ; que les Aigles n'engendroient point les Colombes , qu'un sang illustre n'avoit pas coutume de se démentir ; qu'estant petit-fils de feu M^r Poncet, Doyen des Conseillers d'Estat, si renommé par son sçavoir & par toutes les belles qualitez qui peuvent former un des plus grands Magistrats du Royaume , Fils de M^r le President Poncet , si connu par tant d'Intendances de Province soutenuës avec tant d'hon-

neur & de réputation , Neveu de feu M^r Poncet, Archevesque de Bourges , & de M^r l'Evesque d'Uzès d'aujourd'huy , il estoit bien difficile qu'il ne tint pas de tant de grands hommes, du sang desquels il avoit esté formé, qu'il ne se reglast pas sur de si beaux modeles, & qu'il ne se piquast pas de les égaler, ou mesme de les surpasser. Qu'à la verité ce seroit beaucoup faire, mais qu'il n'y avoit rien qu'on ne pust attendre du plus heureux naturel qui fut jamais; d'un fonds d'esprit

40 MERCURE

admirable , & cultivé avec tant de soin , d'un travail & d'une application capable de vaincre des obstacles qui ne se trouvoient point dans luy , ce qui estoit secondé par tout ce qu'on voyoit & par tout ce qu'on avoit lieu d'en attendre de grand.

Ce qu'il y a de plus surprenant dans ce Portrait , c'est qu'il n'est point flaté ; rien de plus ressemblant à l'Original. M^r l'Abbé Poncet est tel en effet qu'il y est représenté. Mais pourquoy prendre ces précautions, puis qu'il

GALANT. 41

est encore plus connu à Paris que dans nostre Province, qui ne le possède que depuis quelques mois ?

Au reste, nous devons cette acquisition que vient de faire nostre Academie, au desir qu'il a eu de voir M^r l'Evêque d'Uzés son Oncle, qu'une residence de plusieurs années, & des plus exactes, separe depuis long-temps de son illustre Famille, à laquelle il est extrêmement cher. La curiosité de voir les plus belles Provinces du Royaume ne paroist pas avoir eu

Mars 1696.

D

42 MERCURE

beaucoup de part à son voyage, puisque depuis la fin des Etats, où il estoit venu joindre M^r l'Evesque d'Uzés son Oncle, il est toujours demeuré dans son Diocèse auprès de luy, s'appliquant à prescher & à seconder les soins de ce Prelat, pour la réunion sincere des nouveaux convertis à l'Eglise Catholique.

Après que M^r de Restauration eut cessé de parler, on leur lut quelques Pieces d'Eléquence. M^r de Marsolier, Chanoine de la Cathedrale d'Uzés, renommé par sa belle

histoire du Cardinal Ximenez, & par d'autres ouvrages pleins de bon goust & de politesse, qu'il a donnez au Public, l'un des Academiciens, leur une fort belle Epistre dedicatoire à S. A. S. Monsieur le Duc du Maine, qui doit estre à la teste de sa nouvelle histoire de Henry VII. Roy d'Angleterre, qu'il est prest de mettre en lumiere. Il leur ensuite la Preface de la mesme histoire, où l'on trouva de grandes beautez. M^r Paulian, Conseiller au Presidial de Nismes, autre Academi-

D ij

44 MERCURE

cien, connu par ses excellens
Ouvrages, & particuliere-
ment par sa belle réponse
aux Lettres Pastorales du S^r
Jurieu, Ministre de Hollande,
leut aussi un fort beau Dis-
cours Latin qu'il doit mettre
à la teste d'un Ouvrage des
plus curieux, qu'il se prepare
de donner au Public.

Ensuite de cette lecture
quelques personnes qui n'é-
toient pas de l'Academie,
présentèrent des Vers à la
louange de M^r l'Abbé Pon-
cet, entre-autres ce Madri-
gal.

A M. L'ABBE' PONCET.

A Prés un tel Panegyrique,
 Où le zèle éminent d'un homme
 apostolique
 Avec tant d'éclat est dépeint,
 On n'a pû decider dans un grand
 Auditoire,
 Duquel éclate plus la gloire,
 Ou celle de Poncet, où celle de son
 Saint.

On n'estima pas moins ces
 quatre Vers, qui sont de M^r
 de Marfolier. C'est l'explica-

46 MERCURE

tion d'une Devise qu'il a faite pour cet Illustre Abbé. Le corps represente un Oranger chargé de fleurs & de fruits , il a pour ame ces belles paroles latines , qui conviennent si bien à l'un & à l'autre : *Veris & Autumnus decus*. M^r de Marfolier les a expliquées par ces quatre Vers François.

VERIS ET AUTUMNI DECUS.

A Voir les agrémens d'une
heureuse jeunesse ,
Avec tous les tresors d'une sage
vieillesse ,

GALANT: 47

*C'est posséder en mesme temps
Et les fruits de l'Automne , &
les fleurs du Printemps.*

La lecture de ces Vers finit l'Assemblée, qui fut suivie des complimens que toutes les personnes de distinction firent à M^r l'Abbé Ponce, sur sa reception.

M^r l'Abbé de Fourcroy continuant à nous donner les Eloges des grands hommes, qu'un merite singulier a distinguez, vous seriez surprise s'il oublioit à faire celui de M^r l'Archevêque de Paris. Il

48 MERCURE

vient de paroître , & je sçay
que c'est vous faire plaisir
que de vous en envoyer une
copie.

ELOGE DE MESSIRE LOUIS-ANTOINE DE NOAILLES, ARCHEVESQUE DE PARIS.

Comme il est difficile qu'un
homme connoisse s'il a une
vertu assez forte & assez pure
pour pouvoir exercer un saint
Ministère , il est plus seur pour
luy de le refuser , & néanmoins
il ne doit pas estre opiniastre dans
ce

ce refus , lors qu'il paroist que Dieu veut qu'il s'y engage C'est l'exemple admirable que Moÿse nous a donné , lors qu'il refusa d'abord la conduite d'un si grand Peuple , & qu'il la recut neanmoins ensuite par obeissance ; car comme ç'auroit esté un orgueil à luy que de s'engager sans crainte dans un employ si difficile , c'en auroit esté aussi un autre que de refuser d'obeir à Dieu mesme qui l'y appelloit. Ainsi il témoigna son humilité & sa soumission soit en refusant , soit en acceptant cette charge ; car d'une part considérant sa propre foiblesse , il re-

Mars 1696.

E

fusa l'employ dont on vouloit le charger, & de l'autre s'appuyant sur la toute puissance de celuy qui luy commandoit de le prendre, il se soumit à le recevoir. C'est cette sage conduite qui a brillé dans tous les saints Evêques de l'Eglise. Qu'heureux sont les Prelats qui se reglent sur ces modelles! qu'ils sont dignes d'estre estimez! Aussi toute l'Europe a-t-elle admiré depuis peu cette sage conduite de l'illustrissime & reverendissime Louis-Antoine de Noailles, Evêque & Comte de Châlons, lequel ayant esté nommé à l'Archevêché de Paris par le plus sage &

GALANT. 51

le plus Chrestien des Rois , refusa
d'abord une si grande dignité, &
ne l'accepta qu'avec peine. Que
tu es heureuse , illustre Ville de
Paris , d'avoir un Pasteur si
pieux , si éclairé , & qui est si dé-
taché des honneurs de l'Eglise !
Si le Diocèse de Châlons est à
plaindre dans la perte d'un si sage
Prelat , quelle doit estre ta joye de
le posséder ? Qu'ne m'est il per-
mis de vous tracer icy en abrégé
le Portrait de cet admirable Ar-
chevêque , je vous ferois voir qu'il
est mort à toutes les passions de la
chair , qu'il vit déjà d'une vie
toute spirituelle & divine , qu'il

E ij

52 MERCURE

foule aux pieds tous les biens du monde, qu'il n'en apprehende point les maux, & qu'il ne desire que les richesses intérieures & celestes. Je vous dirois que bien loin de souhaiter ce qu'il n'a pas, il est toujours prest de donner aux Pauvres tout ce qu'il a; qu'il compatit à l'infirmité des ames foibles, & se réjouit de l'avancement de ses Freres comme du sien propre; en un mot, qu'il rend toutes ses actions un modèle que ceux qui luy sont soumis doivent imiter.

Seigneur, quelles actions de graces ne doit-on pas vous rendre pour un si grand don que vous

avez fait au Diocèse de Paris,
 & quelles louanges ne merite pas
 nostre invincible Monarque d'a-
 voir fait un choix si juste & si
 prudent, que non seulement toute
 la France l'a approuvé, mais
 aussi le Souverain Pontife de
 l'Eglise ! Quels biens ne doit on
 pas attendre d'une élection si
 canonique, & quelles benedictions
 nostre divin Sauveur ne répan-
 dra-t-il pas sur un si sage Prelat,
 qui est aimé de Dieu & des
 hommes !

M^r Woolhouse, Gentil-
 homme Anglois, Fils de feu
 E iij

54 MERCURE

M^r Woolhouse, de Londres,
& Parent de Mylady Ivy, dé-
funte, les deux plus celebres
Oculistes d'Angleterre, va
mettre au jour toutes les
Remarques & Observations
sur l'œil, qui ont esté recueil-
lies avec beaucoup de recher-
che & d'application par sa
Famille, laquelle a particu-
lierement étudié & pratiqué
cet art depuis long-temps;
comme aussi d'autres nou-
velles découvertes, faites sur
ce sujet, par les plus sçavans
de nostre temps, decedez &
encore en vie. On fera men-

GALANT. 55

tion de chacun d'eux dans son propre element, ou selon ses propres autopsies & inversions Physiologiques, Medicales, Anatomiques, Chirurgiques, Optico-physiques, Mecanico-physiques, &c. A quoy on ajoutera un Essay tres-curieux d'Ophthalmoscopie, ou de Physiognomie par la veuë de l'œil, avec une Dissertation critique de l'aveuglement & de la guerison du vieux Tobie, par l'Archange Raphaël; un petit Traité des differens maux dont cette partie est attaquée, & des

E iij

56 MERCURE

remedes qui leur sont propres, soit par la Medecine, ou par l'operation manuelle. Dans ce Traité on démontrera entre plusieurs découvertes ophtalmiques, tres-utiles & inconnuës jusqu'icy, une certaine maladie de l'œil, qu'il appelle Hydrophthalmie, Hydropisie, dans le corps de cet organe de la veuë, & son operation particuliere, de même, une methode infailible d'abattre la cataracte avec une nouvelle espece d'aiguille, de telle sorte que la pellicule dont l'œil

aura esté couvert, ne pourra jamais remonter dans la region de la pupille. On y trouvera aussi le veritable moyen de guerir la goutte sereine, ou l'obstruction du nerf optique, maladie qu'on a cruë jusqu'icy incurable. Le titre du Livre sera, *Garophylacium Phyllophthalmicum*, & il sera imprimé en François & en Latin, selon que les divers Auteurs des découvertes auront envoyé leurs Remarques à M^r Woolhouse. Il y aura les Plans de l'Anatomic nouvelle de l'œil, & les figures

58 MERCURE

des meilleurs & des plus modernes instrumens , au nombre de cinquante-trois , du moins , dont les plus habiles Ophthalmistes se servent aujourd'huy , selon leurs différentes operations oculaires. Cet ouvrage est curieux , & fera d'une tres-grande utilité au Public. Les Medecins & Professeurs des Academies, les Anatomistes & Chirurgiens , les Optistes & Oculistes , pourront y faire inferer gratis telles Observations & Recherches Phylophthalmiques qu'il leur plaira , en affran-

GALANT. 59

chiffant seulement le port de leurs paquets, qu'ils adresseront au College Anglois à Rome, ou aux Benedictins Anglois de la rue du Fauxbourg Saint Jacques à Paris. Ces Messieurs sont priez d'y mettre leurs sentimens en peu de mots, en François ou en Latin, comme ils le jugeront à propos, & ajouteront leurs noms, âges, professions, pays & demeures. L'Auteur prendra seulement vingt mois, pour achever ce Recueil, à commencer du premier jour de Mars de la presente année 1696.

60 MERCURE

Voicy une nouvelle Réplique d'un Peripateticien, à la Lettre d'un Cartesien, insérée dans mes Lettres des mois de Novembre & de Decembre de l'année dernière.

MONSIEUR.

Je vais tâcher de satisfaire à ce que vous attendez de moy. Je ne le fis pas dans ma Réplique du mois de Juillet dernier, pour ne pas passer les justes bornes d'une Lettre. Je le feray même à present le plus brièvement que je pour-

GALANT. 61

ray. Je vous en dis alors assez, ce me semble, pour vous marquer que je voulois bien que vous fussiez de la partie, & que sans faire le brave, j'aurois esté marry de n'avoir plus eu à faire avec vous. J'avois trop d'intérêt à cela, & prévis dès la première lecture de votre Lettre, que ma deffaitte ne me seroit pas moins glorieuse que profitable, venant d'une personne qui écrit avec tant de netteté & d'exactitude, avec tant d'honnêteté & de bonne foy, & sur tout avec tant d'érudition & d'étendue

62 MERCURE

d'esprit. Je fixe la matiere, il est vray, mais non pas pour vous attirer un nouvel Ennemy, & pour vous obliger par là à mettre armes bas. Je n'ens d'autre vûë que celle de me débarasser moy-mesme, & me garantir des coups redoublez que je ne pouvois éviter de recevoir, ayant à répondre sur un mesme sujet à deux adversaires aussi puissans & aussi aguerris que vous l'êtes. Je puis aussi vous dire avec verité, que je crus mettre par là plustost fin à nostre différend, & le terminer en moins

GALANT. 63

de temps ; vous d'un costé
examinant le fond de la que-
stion , & vostre Second de
l'autre : Mais puisque vous
n'avez pas trouvé à propos
d'accepter le partage , & que
non content de la gloire de
me vaincre seul sur un point,
dont vostre Second & moy
convenons , vous voulez en-
core prendre part à celle qu'il
auroit de me terrasser sur l'au-
tre , dont il ne convient pas
avec moy (s'il y en pouvoir
avoir de se battre deux con-
tre un , & de réduire au silen-
ce un Peripateticien si peu

64 MERCURE

habile que moy.) je consens volontiers que vous suiviez vostre pointe, & que vous en usiez là-dessus du mieux qu'il vous semblera. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas exiger de moy, qui ne me plais pas aux redites, que je réponde de nouveau à de mesmes choses. Obligez-moy de lire les Repliques que je feray à vostre Second, & de prendre pour vous les réponses que je luy adresseray, sur ce que vous m'aurez objecté de semblable. Il me fera plaisir d'en user de mesme sur

celles que je vous feray. Je vais donc essayer de satisfaire à vostre attente, & de répondre aux principales preuves des deux Propositions de votre alternative.

Vous avez peine, Monsieur, à croire que les Pères & les Docteurs dont je n'ay rapporté aucun Passage, disent que dès le moment de l'union hypostatique du Verbe Divin avec la nature humaine, la Divinité ait communiqué à l'Ame de Jesus-Christ tous les avantages de la gloire éternelle, & de la

Mars 1696.

F^e

66. MERCURE

vision beatifique , dans une plénitude entière & continue : mais vous n'aurez plus telle peine si vous voulez bien prendre celle de lire les endroits des livres assez communs , où les uns & les autres traitent expressement de cette matiere. Vous trouverez quant aux Docteurs , que les Maistres qui partagent les Ecoles de Théologie , que les Pierres Lombards & les Alexandres d'Alés , que les Thomas & les Bonaventures , que les Scots & les Ochames enseignent tous unanimement cette verité ; & que tout ce

qu'il y a eu de pûs de Saints & de Docteurs dans l'Eglise ont suivi ce sentiment, sans qu'autre qu'Hembert & le Pere Amelot l'ait revoqué en doute. Parny me fait les Heretiques du siecle passé, je ne sçache pas qu'autre que Bucer se soit ouvertement élevé contre cette verité, se fondant, entre-autres choses, sur certains endroits de l'Ecriture, qui semblent attribuer à Jesus-Christ la foy & l'esperance durant le cours de sa vie voyagee. Vertus incompatibles avec la posses-

68 MERCURE

sion de la gloire, qui, selon l'Apôtre, n'admet avec elle que la Charité, *Manet autem Charitas*. Melchior Canus a dignement répondu à cet Heretique, livre 12. *De locis Theologicis*, c. 14. Voyez-le, je vous prie, & je doute après cela que vous vouliez estre son disciple & le deffenseur de sa Doctrine.

Quant aux Peres qui reconnoissent la mesme verité, dispensez moy, Monsieur, je vous prie, de rapporter leurs Passages, il seroit trop long de les couter tous icy. Mel-

chior Canus, ou du moins
Suárez, *in 3. part. disp. 25. sect.*

Le vous les fourniront en abondance, & vous convaincront que les Saints Peres, dont la Physique estoit parfaitement assurée, puisqu'elle venoit du Pere des lumieres, ne tiennent pas d'autre langage que celuy des Docteurs qui sont venus après eux, & que tout concourt à rendre ce sentiment de tradition constante, unanime, & generale, & par consequent de foy du moins implicite; non pas à la verité

70 MERCURE

comme vous l'entendez, mais comme je vais l'expliquer de nouveau, puisque je n'ay pas eu le bonheur de me faire entendre.

J'appelle avec les Docteurs, veritez de foy implicite, celles que toutes sortes de personnes ne sont pas obligées d'apprendre & de sçavoir distinctement & déterminément pour estre sauvez. Telles sont celles qui regardent une infinité de faits contenus dans l'Ecriture, & certaines déterminations de Conciles dont un Payfan, un homme

de commerce, un Chrétien laïque engagé à vivre dans le monde, n'est pas tenu d'estre instruit en particulier, luy suffisant de croire en general ce que l'Eglise croit là-dessus, & d'estre dans la disposition de captiver son esprit sous le joug de son infaillibilité en tout ce qu'elle reconnoist & declare estre de foy.

J'appelle veritez de foy explicite celles que tous les Chrétiens generalement doivent apprendre, & sçavoir distinctement & déterminé-

72 MERCURE

menr. Telles sont celles qui sont contenuës dans le Symbole des Apostres, dans la Profession de foy du premier Concile de Nicée en un mor, dans les Catechismes ordinaires que l'Eglise propose aux Fidelles. La foy explicite est donc celle qui a pour objet les veritez fondamentales de la Religion, qu'un chacun doit connoistre de necessité de salut. La foy implicite est celle qui a pour objet les veritez moins principales de la Religion, qu'une infinité de Chrestiens peuvent ignorer.

GALANT. 73

rer sans danger de leur salut.
C'est dans ce dernier rang
que je crois devoir mettre
cette proposition. *L'ame de
J. C. a toujours esté heureuse dès
le premier moment de son union
hypostatique avec le Verbe divin.*
Il n'y a pas de détermination
de Concile qui le dise expres-
sément, j'en conviens; mais
outre que toutes les veritez
de foy ne sont pas expressé-
ment décidées dans les Con-
ciles, il me semble que la tra-
dition des Peres, & le consen-
tement general des Docteurs
servant de regle aux Decrets

Mars 1696.

G

74 MERCURE

des Conciles, cette verité est déjà décidée, tout le monde Chrestien luy rendant le témoignage necessaire pour la rendre de foy, par l'uniformité & la generalité de son suffrage. Ainsi comme vous avez pris le change, tout ce que vous dites à ce sujet ne conclut rien, non plus que l'explication que vous donnez au dire vulgaire, que J. C. estoit tout ensemble *Creator & comprehensor*, puis que la felicité, aussi-bien que la vûë & la connoissance de toutes choses estant comprise dans

GALANT: 75

l'idée de l'estre infiniment parfait, on n'a jamais mis en doute que J. C. comme Dieu, ne fust necessairement heureux, & tout yeux & lumiere. Si on l'avoit entendu ainsi que vous faites, on auroit mal parlé de désigner son bonheur par le terme de *comprehensor*, qui selon sa propre & naturelle signification, marque la jouissance d'un bien qui n'est pas naturellement dû & acquis, mais qu'on doit meriter & remporter par violence, *violenti rapiunt illud*. Aussi Saint Thomas, & les

G ij

76 MERCURE

Theologiens qui l'ont suivi & précédé, ne s'en sont jamais servis dans le sens que vous luy donnez; ny les Peres, sur tout Saint Augustin, expliqué à vostre maniere les passages auxquels vous répondez. Il est vray que consequemment à vostre sentiment, on n'y peut rien ajoûter, tout y quadre, tout y est juste, tout y est parfaitement suivi; il n'y paroist d'autre deffaut que celuy de la singularité, & d'avoir quitté le chemin battu & ordinaire pour en frayer un nouveau & inconnu à nos Peres;

Mais avant que de passer
 outre, agréez, Monsieur, que
 sans m'arrêter à ces Passages:

*Beatus facies cum in terra; ne-
 mo ascendit in cœlum, nisi qui
 descendit de cœlo, filius hominis,
 qui est in cœlo, ubi ego sum, illic
 & minister meus erit, agréez,
 dis-je, que j'en rapporte un
 que j'oubliai l'autre fois plus
 véritablement que les grands
 hommes dont vous parlez,
 & qui me paroist décisif. Il
 est dans ces termes au ch. i.
 de l'Evangile de Saint Jean.
*Vidimus gloriam ejus, gloriam
 quasi unigeniti à Patre, plenum**

78 MERCURE

gratia & veritatis. Cet Apôtre pouvoit-il dire avoir vû Jesus-Christ sur le Tabor, plein de grace & de verité, dont la plenitude comprend la claire vision de Dieu, qui est la verité; l'avoir vû, dis-je, plein de grace, s'il n'y eust montré la grace consommée, qui est la gloire des Saints? Possede-t-on la plenitude de la grace tandis que la principale & la plus abondante manque? Et quand cela se pourroit, quelle difference y auroit-il du Fils Createur de toutes choses, à la Mere pure Creature que

l'Ange salua, pleine de grace ?
Quelle difference du Maistre
à quelques uns de ses servi-
teurs, dont l'Ecriture dit qu'
ils furent pleins de grace &
du Saint Esprit ? Celle que
vous pourriez tirer du droit
inamissible que Jesus-Christ
avoit à la gloire, ne suffit pas,
puisque la Sainte Vierge, le
Prophete Jeremie, & Saint
Jean Baptiste, qui furent sanc-
tifiez dans le sein de leur me-
re, l'eurent aussi bien que les
Apôtres, depuis le jour de la
descente du Saint Esprit, au-
quel ils furent confirmez en

G iiij

grace. Le Psalmiste semble avoir reconnu cette différence, lors qu'il dit de Jesus-Christ : *unxit te Deus Deus tuus oleo latitiae præ confortibus tuis.*

Cet Apôtre dit de plus avoir vû la gloire de Jesus-Christ, *vidimus gloriam ejus.* Pouvoit-il voir celle dont le Sauveur jouïssoit comme Dieu? La gloire de Dieu qui est Dieu mesme, peut-elle tomber sous les yeux du corps? Peut-elle estre mesme apperçue sur la terre des yeux de l'esprit? Peut-on voir Dieu

en ce monde & vivre ? Autre que le Fils naturel du Pere Eternel a-t-il eu cet avantage ? N'assure-t-il pas que personne que luy n'a jamais vû Dieu en cette vie ? *Deum nemmo vidit unquam. Qui est à Deo vidit Patrem.*

Si cet Apôtre a donc vû la gloire de Jesus-Christ, ce ne peut estre que comme Saint Leon le reconnoist, que celle de son ame, qui par cessation de miracle, rejallit pour un temps sur son corps, qu'elle rendit tout éclatant de lumiere, la clarté des corps

82 MERCURE

bienheureux venant de leur ame, comme Saint Augustin l'enseigne dans l'Epistre à Dioscore. D'ailleurs, si dans cette occasion, ç'eust esté la gloire de Jesus-Christ comme Dieu qui se fust manifestée, les Peres diroient-ils avec Saint Leon, que la gloire de nostre divin Chef sur le Tabor, nous confirme dans l'esperance d'y participer un jour, beaucoup mieux, selon Saint Pierre, que toutes les promesses & toutes les Propheties qui en avoient esté faites? *Habemus firmiorem*

GALANT. 83

Propheticum sermonem. Peut-on fonder la participation des membres de Jesus-Christ à sa gloire, sur celle qu'il possède comme Dieu ? La gloire de Dieu est-elle communicable à ses creatures ? Devons-nous y avoir part comme ses coheritiers ? Est-il proprement nostre Chef comme Dieu ? Nous a-t-il mérité la gloire en cette qualité ? Sommes-nous assurez par Saint Paul de la resurrection future de nos corps, que sur celle de Jesus-Christ comme homme ? N'est-ce pas par ce seul en-

84 MERCURE

droit que nous pouvons luy ressembler & participer aux mesmes avantages & au mesme bonheur que le sien? Enfin a-t-il pû comme Dieu recevoir dans le temps quelque chose de son Pere? A-t-il pû en cette qualité recevoir de luy sur le Tabor l'honneur & la gloire que Saint Pierre dit qu'il y reçût, *accipiens à Patre honorem & gloriam*? Il faut donc que la clarté qui parut dans son corps, & qui changea en luy jusqu'à la forme de sés habits sans alterer leur substance; il faut

(& c'est l'induction que j'en tire avec Saint Leon) que cette clarté fust un écoulement miraculeux , non de la gloire de sa divinité , mais de celle dont son ame jouïssoit. Gloire qu'il n'estoit pas necessaire qu'il méritast plustost que de la recevoir , l'ayant fait depuis surabondamment par son obeïssance jusqu'à la mort de la Croix & sa parfaite soumission aux volontez de son Pere. Semblable à ceux qui reçoivent le prix de leur peine avant que de l'avoir prise , il reçut la recompense des me-

86 MERCURE

rites infinis de sa passion avant que de l'avoir soufferte, selon ces paroles : *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis*. Il ne devoit pas estre en cela de pire condition que les Saints de l'ancien Testament, qui selon les Peres & les Theologiens, ont reçu par anticipation l'effet de ses merites pour estre sanctifiez & élevez à la gloire du Ciel, n'ayant pû y parvenir que par la grace du Redempteur des hommes, qui en ce sens fut immolé dès l'origine du monde.

D'où vous devez conclure, Monsieur, que comme il n'a pas esté indigne de Jesus-Christ & de sa qualité de Redempteur, que les Elus de l'ancienne Loy ayent reçu sur terre par anticipation la sanctification, & dans les lymbes la glorification de leurs ames, pour prix de ses merites futurs; il n'a pas esté non plus indigne de luy, & contre le dessein que Dieu avoit formé de nous racheter par son Fils, qu'il reçust l'une & l'autre dès le premier moment de sa vie, pour prix de

88 MERCURE

son obéissance & de sa mort future. Il l'auroit esté selon vous , si ses souffrances ne luy eussent mérité que la glorification de son Corps , & que son Ame n'eust eu nulle part au sacrifice sanglant de la Croix. Mais elle n'y a pas eu moins de part que son Corps ; car quelque droit que Jésus-Christ eust naturellement à l'héritage de son Père, il a bien voulu que son Ame méritast sa propre glorification & celle de son Corps , par l'acceptation pratique des humiliations, des outra-

ges , & de la mort mesme ;
& que son Corps contribuast
de sa part à la meriter pour
luy-mesme & pour elle , en
souffrant tout seul. Rien ne
paroist y avoir esté à obstacle.
Le Verbe divin n'ayant pas
trouvé indigne de luy de s'a-
necantir soy-mesme , jusqu'à
s'unir au Corps aussi bien qu'à
l'Ame de Jesus-Christ , pour-
quoy l'auroit-il esté que ce
Corps aussi adorable , infini-
ment élevé & honoré par une
telle union , eust mérité la
gloire que l'Ame avoit reçüe
par anticipation , quand bien

Mars 1696.

H.

90 **MERCURE**

celle- cy ne l'auroit fait reciproquement avec luy , l'un n'ayant pû agir ny meriter sans l'autre ; le Corps sans l'offrande respectueuse que l'Ame faisoit à Dieu de ses souffrances ; & l'ame sans une infinité de saints desirs qui luy faisoient souhaiter de pouvoir partager avec le Corps les peines qu'il enduroit , & qui pour y prendre toute la part possible , assujettirent sa personne à mille traitemens injurieux & flétrissans qu'il reçut des Juifs , & le réduisirent à l'estat pauvre & humi-

GALANT. 91

liant où il a paru , comme s'il n'eust pas esté le Roy de gloire & le Maistre de l'Univers ; ce qui me paroist estre d'un prix infiny & digne de l'amour immense de J. C. pour les hommes , & de la fin qu'il s'estoit proposée d'estre leur parfait modele en toute sorte de vertu. Ainsi, Monsieur, il a pû dire avec verité , *oportuit Christum pati* , &c. puisqu'il a esté réduit selon tout son estre dans le plus pitoyable estat qui fust jamais ; que toutes ses actions ont esté autant d'exemples pour nous ; qu'il

H ij

92 MERCURE

luy a fallu meriter sa gloire ;
 & y entrer par la perte même
 de son honneur & de sa vie ; &
 que quoy que vous disiez , la
 glorification de son ame n'e-
 stoit pas plus incompatible
 avec son estat abjet & dénué ,
 que l'union du Verbe à son
 humanité sainte , l'une n'e-
 stant pas plus difficile à ca-
 cher , ny plus opposée que
 l'autre aux desseins de Dieu
 sur son Fils , par rapport à
 nostre salut. Quelque refle-
 xion donc qu'on fasse sur le
 mot *intrare* , il quadre parfai-
 tement avec l'opinion com-

mune, & il n'y a visiblement rien de contraire, puis qu'il a fallu qu'il ait passé par une infinité d'épreuves avant que d'arriver & d'estre élevé à l'entière possession de la gloire.

Il n'a ressenti, il est vrai, ny opprobres, ny ignominies, ny tristesse, qu'autant que la veuë des objets qui auroient produit en son ame ces fortes d'émotions sans la félicité, causoit dans son corps un abattement prodigieux, & le mettoit à peu près dans le même estat où le nostre est réduit en pareilles occasions,

94 MERCURE

par une suite necessaire des loix de son union avec l'ame; mais une telle veuë estant en luy la plus vive & la plus perçante qu'on puisse imaginer, elle caufoit en échange à son corps des douleurs les plus aiguës & les plus cuisantes qui furent jamais; ce qui montre évidemment que son corps n'a esté ny phantastique, ny emprunté, ny une matiere étrangere à son sacrifice, puis qu'il faisoit partie de luy-même, & qu'il y avoit une parfaite correspondance entre l'ame & le corps dont il

estoit composé comme nous. De là vient la difference extrême qu'il y a entre nostre grand & unique Pontife avec ceux de la Loy de Moyse. Les Prestres de l'ancien Testament estoient en tout sens étrangers aux Victimes qu'ils offroient à Dieu. Ils immoloient des animaux qui subsistoient par eux mêmes, & dont la mort ne leur causoit ny mal ny dommage. Ils n'avoient d'autre union avec eux que celle de l'attouchement, qui ne tire à nulle consequence. La destruction

96 MERCURE

qu'ils en faisoient n'estoit nullement suivie de la leur. Ils ne s'en servoient que pour les substituer à la place de ceux pour qui ils les offroient. Ils ne pouvoient pas dire dès leur entrée au monde, & dans le Sacerdoce d'Aaron, que Dieu leur eust expressément formé un corps pour le luy sacrifier une fois d'une manière sanglante, ny se soumettre à une telle destruction par un acte libre de volonté, n'ayant pas l'usage de raison, comme J. C. l'eut dès le premier moment de sa conception,

ption, & fut ainsi dès lors rendu capable de faire les fonctions de son Sacerdote & de Rédempteur des hommes, par le sacrifice continuél qu'il faisoit à son Pere de tout luy-même; Sacrifice qu'il acheva sur le Calvaire, sans avoir jamais révoqué l'acte de volonté par lequel il se soumit dès son entrée au monde à l'accomplir lors que l'heure seroit venue; ce qui le rendit beaucoup plus spirituel que matériel, & par conséquent plus digne de Dieu, & plus méritoire pour nous.

Mars 1696.

I

Ainsi quand l'Apostre dit, que nous avons esté sanctifiez par cet acte de volonté, suivi de l'offrande de son Corps, il n'exclut que ce qui est incompatible avec l'estat glorieux de l'ame de J. C. sçavoir la douleur, & nullement les autres épreuves où il devoit estre exposé, pour meriter d'entrer dans la gloire, & qui estoient compatibles avec un tel estat; car si selon Saint Bernard, *serm. 61. in can.* la grace & l'amour de Dieu a pû faire que l'ame de plusieurs Martirs ait esté dans des plaisirs & des

GALANT.



joyes ineffables pendant
leurs corps estoient mis en
pieces, & souffroient des
tourmens inouis, sans que
pour cela leur martire & leur
récompense en ait esté moin-
dre, ny leur sacrifice moins
spirituel & meritoire devant
Dieu, pourquoy les douceurs
& les voluptez de la gloire
dont l'ame de J. C. jouïssoit
au temps de la flagellation &
du crucifiement de son corps,
auroient-elles esté en luy
un obstacle à la spiritualité &
au merite infini de son Sacri-
fice? La passibilité ne fut ja-

I ij

100 MERCURE

mais de l'essence du sacrifice, ç'a toujours été la destruction volontaire de la victime: autrement le Sacrifice de nos Autels ne le feroit que de nom, puis que le corps & l'ame de J. C. y sont également impassibles; autrement il n'y en auroit point eu dans la Loy ancienne, puis que les animaux qu'on immoloit alors, estoient comme à présent, selon vostre Philosophie, incapables de douleur, & par conséquent d'être des victimes de propitiation, substituées par leurs souffrances à

GALANT. 101

la place de celles qu'on auroit dû subir pour les plaisirs criminels qu'on avoit pris; ce qui, comme vous voyez, ne s'accorde pas trop bien avec le principe des sensations de M^r Descartes.

Mais, Monsieur, pour finir, répondons à ce passage que vous citez, & auquel vous dites qu'il n'y a aucune réponse. Le voicy dans les mêmes termes qu'au chapitre 17. de l'Evangile de S. Jean ! *Clarifica me, Pater, claritate quam habui antequam mundus fieret.* Ne trouvez pas mauvais, je

I iij

102 MERCURE

vous prie, que j'y réponde
seulement par les endroits du
même chapitre, qui expli-
quent ce que J. C. demande
à son Père dans cette Priere.
Il luy avoit dit auparavant
dans le même sens qu'aux
chapitres 12. 13. & 16. parlant du
S. Esprit: *Pater, venit hora, clari-
fica Filium tuum, ut Filius tuus
clarificet te: ego te clarifica vi super
terram; mais comment? Opus
consumma vi, quod dedisti mihi,
ut faciam.* Voilà, Monsieur,
la maniere dont il demande
ensuite par le susdit passage,
que son Père le glorifie, fai-

font connoistre au monde ce qu'il est pour le sauver, comme il y avoit fait connoistre à ce dessein ce qu'il estoit, la vie éternelle consistant dans la connoissance de l'un & de l'autre, comme il le dit là-même, & ne pouvant demander à son Pere la gloire que son ame avoit *antequam mundus fieret*, puis qu'elle n'estoit pas alors en nature, non plus que son corps; ny celle qu'il possédoit comme Dieu, puis qu'il n'en fut jamais privé, & que l'Incarnation ne luy donna aucune atteinte.

I iij

104 MERCURE

Mais si par ces paroles ; *clarifica me, Pater, &c.* il eust demandé à son Pere la glorification de son ame , comment l'assureroit-il vers la fin du même chapitre , qu'il a donné à ses Disciples , qui constamment n'ont esté heureux qu'après leur mort , la même gloire qu'il avoit receuë de luy ? *Claritatem quam dedisti mihi, dedi eis.* Que veut-il dire par là , sinon que comme son Pere le devoit faire reconnoître dans le monde pour son Fils unique & naturel , pour le Sauveur & le R.

dempreur des hommes, &c. il les y feroit aussi reconnoître pour les Fils adoptifs, pour les Envoyez, pour les Ministres, pour les Predicateurs de la verité, & les Restaurateurs du vray culte dû à un seul Dieu en trois Personnes ? Et ne dites pas, Monsieur, que cela ne meritoit pas d'entrer dans les Prières de J. C. Le salut des hommes qu'il estoit venu operer, en dependoit absolument, puis que la Vie éternelle est attachée à la connoissance du vray Dieu & de son Fils J. C. qu'il a en-

106 **MERCURE**

voyé pour nous la mériter, & quand même il eût seulement demandé à son Pere la glorification de son corps, une telle priere n'auroit esté nullement indigne de luy, puis qu'en la faisant il se proposa, comme en toutes les autres actions, de luy procurer infiniment plus de gloire accidentelle, qu'il n'en reçoit par l'ordre, la beauté, & le nombre prodigieux des creatures, son seul corps l'honorant plus dans les horreurs mêmes du tombeau, que tous les estres ensemble, puis qu'il les

tire encore tous de leur estat profane , & les rend dignes de la complaisance de leur Createur , n'ayant esté faits qu'en veüe de J. C. qui selon l'Apostre , en est la fin principale , *finis omnis creatura* , comme estant seul digne de l'action infinie , par laquelle il les a produits & tirez du neant. D'ailleurs , la gloire de son corps devant estre le modele , pour ne pas dire le principe , de celle des nostres , selon ces paroles , *Reformabit corpus humilitatis nostræ , configuratum corpori claritatis suæ* , peut estre

108 MERCURE

pria-t-il son Pere autant pour nous que pour luy, puis que nous ne faisons qu'un même corps mystique avec le sien, & devons estre ses coheritiers dans le Ciel, si nous participons à ses souffrances sur la terre. Enfin l'évenement a fait voir que la priere n'a esté ny indigne, ny inutile, ny desagreable à son Pere, puis qu'il l'exauça à cause de son respect & de sa pieté, & que pour récompenser son obeissance jusqu'à la mort de la Croix, *exaltavit illum*, dit l'Apostre, & *donavit illi nomen quod est*

super omne nomen, &c. J'aurois, Monsieur, d'autres choses à vous dire sur certains endroits de vostre Lettre, mais je ne l'ose faire maintenant, de peur de vous ennuyer. J'espère que ce sera dans la suite, & que cependant vous me croirez toujours, &c.

La Piece que vous allez lire est de M^r de Senecé, dont plusieurs Ouvrages que je vous ay envoyez de luy, vous ont fait connoistre le rare & heureux talent qu'il a pour donner aux Vers ce tour aisé

110 MERCURE

qui les rend agréables à l'oreille. La matiere en est respectable, puis qu'elle est prise des grandes qualitez de M^r l'Evêque de Nîmes, à qui M^r de Senecé adresse l'imitation qu'il a faite d'une Ode Latine de M^r l'Abbé Boutard, qui contient l'Eloge de cet illustre Prelat. Elle est précédée d'une maniere d'Epistre dédicatoire, conçuë en ces termes.

MONSEIGNEUR.

J'aurois peut estre toute ma vie inutilement cherché l'occasion de

GALANT. III

témoigner à V. G. mon respect & ma reconnaissance, si M^r l'Abbé Boutard ne me l'avoit procurée. Quelque rempli que je sois de l'idée de votre mérite, je ne trouvois point de paroles pour m'en expliquer; je ne pouvois tout dire, & je ne sçavois que choisir. Heureusement cet Ami genereux m'a déterminé, en me faisant part de la belle Ode qu'il vous a consacrée. J'ay crû que dans le silence du Cabinet je pouvois utilement me servir du stratagème que l'on pratique souvent dans le tumulte de la guerre, où, pour quelque importante expedition, on fait

112 MERCURE

monter le Fantassin en croupe du Cavalier. Je suis persuadé que je n'auray point rendu fidèlement toutes les beautéz de mon original; mais comme il est dans la Langue des Sçavans, il est bon que la vulgaire qui se fait plus universellement entendre, prenne sur soy le soin de publier vos grandes qualitez. J'ajouterois qu'il seroit à souhaiter que vos loüanges fussent traduites dans toutes les Langues de l'Europe, si je n'estois persuadé que ce soin augmenteroit peu de chose au bruit qu'y fait vôtre nom. Pour moy, j'auray atteint le but que je me suis proposé, en donnant

GALANT. 113

par cet Essay à V. G. un témoignage aussi authentique qu'il m'est possible de le faire, de la vénération avec laquelle je suis, &c.

IMITATION

D'une Ode Latine de Mr l'Abbé
BOUTARD.

ODE.

C'Est aujourd'hui qu'il faut
prendre

Un ton digne de mon choix,
Et par l'accord le plus tendre
Joindre ma lyre à ma voix.
Bouche d'acier & fidelle,
Dont Dieu suscite le zèle
Pour se faire respecter;
Herault du Saint Evangile,
Fléchier, élevez mon stile,
C'est vous que je veux chanter.

Mars 1696.

K

114 MERCURE

Et vous, Muses, si l'on ose
Mesler icy vos noms vains,
Faites son Apothéose
Par vos sons les plus divins.
Autrefois vobtre harmonie
Forma son heureux genie
Aux chants que vous enseignez,
Et dans cet apprentissage
Vos lauriers à son jeune âge
Ne furent point épargnez.



Mais vobtre beauté volage
Ne peut plus le retarder ;
Il s'y dérobe, il s'engage
Dans l'Art de persuader.
Il suit l'honneur qui l'invite,
Il sent croistre son mérite
Par son application.
Il se surpasse, il s'anime,
Il joint à l'esprit sublime
La vaste érudition.

GALANT. II

Cent fois sous les voûtes amples
De leurs sacrez bâtimens,
J'ay vû retentir nos Temples
De longs applaudissemens.
Ouy, Fléchier a la cadence
De cette mâsse éloquence
Dont le bruit ne peut vieillir,
Sensibles à vos merveilles
Leurs pierres toutes d'oreilles
N'ont cessé de tressaillir.

S

C'est-là, qu'en troupes nombreuses
Couroient la Ville & la Cour,
Comme vagues écumeuses
Qui se poussent tour à tour.
Là, dans les devoirs funebres
Que rend aux Manes celebres
La Chrestienne Pieté,
On voyoit avec surprise
De vostre parole enquisse
La puissante nouveauté.

R. ij

116 MERCURE

On voyoit la Mort terrible
 Prompte à fléchir sous vos loix,
 Du fond de son antre horrible
 Obeïr à vostre voix.
 On voyoit ses Cloîtres sombres
 Ceder les plus grandes Ombres
 A vostre ordre souverain,
 Epouvantez du Tonnerre,
 Qui pour les rendre à la terre
 Brisoit leurs portes d'airain.

S

C'est par vous, que ressuscite
 D'Autriche l'Auguste Sang,
 Terefe, en qui le merite
 Eclata plus que le rang.
 Par vous revoit la lumiere
 L'Heroïne de Baviere,
 Que le Ciel combla de dons,
 Trois fois heureuse Princeffe
 Des trois Princes qu'elle laisse
 A la Race des Bourbons.

Par vous, le fameux Turenne
Survivant à son malheur,
Brave le sort, dont la haine
A fondroyé sa valeur.
Avec luy, dont le courage
Cent fois détourna l'orage
Sur nos jaloux Ennemis,
Vous savez du trait sinistre
L'empoignon, ce saint Ministre
Des neuf Sœurs, & de Themis.

S

Par vous de la sepulture
Sort le Protecteur ardent
De ces esprits dont Mercure
Regit le noble ascendant.
Surmonté par l'excellence
De vostre reconnaissance,
Montauzier brille d'honneur,
Et sa memoire embellie,
De rejoindre sa Julie
Luy procure le bonheur.

118. MERCURE

*D'avengle & saine Puissance,
 Si peu flexible à la voix,
 Fremir de la violence
 Que Fléchier fait à ses droits.
 Sa fierté se désespère
 Des miracles qu'il opere
 Sur son butin le plus beau,
 Lors qu'il rend à la lumière
 Ceux, dont pressoit la paupière
 La froide horreur du Tombeau.*

S

*Ne craignez point sa menace,
 Quoy qu'elle puisse attendre,
 Vostre parole efficace
 Vous en fera redouter.
 Prelat, qui de l'ombre noire
 Développez la memoire
 De tant de Noms reverez,
 Vainqueur de la nuit obscure,
 L'Eternité vous est sûre,
 A vous, qui la procurez.*

GALANT. I 191

Ce n'est plus de sa puissance
Que Nîmes doit se vanter,
Ny des eaux que la dépense
Dans ses murs fit transporter.
Ce n'est plus de ses Arènes,
Où des Legions Romaines
Le faste encor est vivant ;
Et l'endroit de son histoire
Qui fait sa plus grande gloire,
C'est son Evêque sçavant.



Par son étude assidue,
Par ses soins laborieux,
Dans toute son étendue
La Vertu brille à nos yeux
De son glorieux Empire
Les maximes qu'il inspire
Sont le plus solide appui,
Et la Mère qui l'honore,
Semble desirer encore
Un prix plus digne de lui.

Nismes, des Muses ante,
 Où l'honneur est prodigué,
 Que dans son Académie
 Il tient un rang distingué ?
 J'y vois la Trompe choriste
 De ravissement saisie
 L'invoquer à son secours,
 Et pour polir son langage,
 Sacrifier à l'usage
 Sur l'Autel de ses discours.



Par un surprenant Augure,
 Pour luy devins vérité
 La fabuleuse aventure
 De la Grecque vanité.
 Autour de luy ramassées
 Les Abeilles empressées
 Ne cessèrent de voler,
 Et nourrirent son enfance
 De la savoureuse essence
 Du miel qu'elles font couler.

S'il

*S'il veut tenter de l'Histoire
 Le stile d'aux & coalant ,
 Quel autre avec plus de gloire
 Sçait exercer ce talent ?
 Quel cœur rempli de foiblesse
 A l'amour de la sagesse
 Peut n'estre point excité ,
 Lors que Fléchier luy propose .
 De l'Empereur Theodose
 L'éclatante pieté ?*

S

*Les Saints qu'honorent nos Temples
 Celebrez dans ses écrits ,
 De leurs vertueux exemples
 Y trouvent le digne prix.
 Sur l'aile de sa parole
 Leur Foy brille , leur nom vole ,
 Prompt à nous solliciter ,
 Et d'une grace immortelle
 Il peint au Peuple fidelle
 Tout ce qu'il doit imiter.*

Mars 1696.

L

112 MERCURE

Chanteray-je l'Eloquence
 Mise dans un si beau jour,
 Qu'elle attirera le silence
 De la dédaigneuse Cour,
 Quand Député vers le Prince
 Des Etats de sa Province,
 Egal à ce noble employ,
 D'un nouveau degré de gloire,
 Il rehausça la memoire
 Des triomphes du Grand Roy?

S
 Diray-je la belle audace
 Qui sur de sublimes tons
 Vanta l'heureuse disgrâce
 De la Reine des Bretons;
 Cette ame forte & virile
 Qui dans un sexe debile
 Fait voir tant de fermeté,
 Ce grand cœur que rien n'étonne,
 Qui prefere à la Couronne
 La Chrestienne Verité?

*Non, non, fixons nostre estime
 Sur des objets plus touchans.
 Soit qu'il détourne du crime
 La cabale des méchans,
 Soit que son zele s'applique
 A ramener l'Heretique
 Au centre de l'Union,
 Sa plume n'est reverée,
 Sa langue n'est consacrée,
 Que par la Religion.*

Je ne suis point surpris,
 Madame, que le détail que
 je vous ay fait le mois passé,
 des Ceremonies qui ont esté
 observées à la reception de
 M^r le Marquis de Dangeau,
 Grand-Maître des Ordres de
 Saint Lazare & de Nostre-

L ij

424. MERCURE

Dame de Montcarmel, vous
ait paru aussi curieux que vous
me le dites. Il y manquoit le
Compliment que luy fit à
l'entrée de l'Eglise, le Pere
Prieur des Carmes, appelez
des Billettes, en qualité d'Au-
mônier des mêmes Ordres.
J'en ay recouvré une copie,
& je vous l'envoie.

MONSEIGNEUR,
*Dans le pompeux appareil de
cette Auguste Ceremonie, dans le
riche commerce de grandeur & de
gloire qui se renouë aujourd'huy,*

il n'est pas aisé de décider lequel des deux est le plus grand, ou l'honneur que le Roy vous a fait en vous nommant Grand Maistre des Ordres Militaires de nostre-Dame de Mont Carmel & de Saint Lazare, ou l'honneur que ce grand Prince a fait à ces Ordres en vous en établissant le Chef.

Rien de plus glorieux aux Familles mesme les plus distinguées, que la qualité de Chevalier; rien de plus illustre dans les Etats, que les Ordres de Chevalerie. Les Princes ne dédaignent pas d'en recevoir les Augustes Caracteres

L iij

126 MERCURE

d'une main étrangère , & quelquefois même inférieure. Tous les Souverains par une noble jalousie ont fondé ces grands corps dans leurs Etats ; & communiquer la qualité de Grand Maître d'un Ordre Militaire , c'est en quelque sorte communiquer la grandeur & l'autorité des Rois sur une des plus nobles portions de leur Empire. Mais autant que les Ordres de Chevalerie sont au dessus du Corps de la Noblesse , tout illustre qu'il est , autant les Ordres de Saint Lazare & de Nostre Dame de Mont-Carmel l'emportent sur les autres Ordres.

de Chevalerie. Il ne faut pour en convenir, que considerer sans prévention l'antiquité, le merite, & la fin de l'Institution de ces deux Ordres.

L'Ordre de Saint Lazare precede par son ancienneté tous les Ordres Militaires, sans en excepter aucun, non pas mesme celui de Saint Jean de Jerusalem, dont l'antiquité va se cacher si avant dans l'obscurité des premiers Siecles. L'Orient le vit naistre presque avec l'Eglise naissante, pour ses premiers besoins. L'Occident l'a vû transferer par nos Rois tres-Chrestiens, pour l'u-

L. iiij

128 MERCURE

tilité de ses Royaumes. L'un & l'autre l'a toujours vu avec admiration, appliqué sans relâche aux plus heroïques fonctions de la plus noble des vertus ; destiné par Olat au service des Lepreux, reverant jusque sous cette figure affreuse, celle qu'un Dieu fait homme à bien voulu prendre pour notre salut ; le premier de tous les Ordres consacré aux exercices de la Charité ; le premier de tous, armé pour la deffense de la Foy, combattant d'une main les Ennemis de la Religion, réédifiant de l'autre les temples vivans de Jesus-Christ, étendus deçà & delà

les Mers ; utile à l'Eglise & à l'Etat , aussi considerable par la grandeur de ses services , qu'incomparable par le nombre de ses Heros , de ses Saints & de ses Martyrs.

L'Ordre Militaire de Nostre-Dame de Montearmel, pour estre moins ancien, n'en est pas moins illustre. Henry le Grand (à ce mot vous vous rappelez le Prince le plus sage , le Heros le plus intrepide , le Monarque le plus magnifique.) Henry le Grand , dont le seul nom épuise la matiere de tout éloge , institua cet Ordre pour luy confier sa Personne Sacrée ,

130 MERCURE

pour avoir toujours auprès d'elle
une Compagnie de Nobles & de
Braves Chevaliers qui la suivist
à la guerre, qui ne l'abandonnast
jamais dans les plus grands perils,
& qui servist par tout où à sa
deffense, ou à sa gloire.

L'Illustre Fondateur que Hen-
ry le Grand ! le pretieux depost
que la Personne Sacrée d'un Roy
tres-Chrestien ! le glorieux employ
que celuy de partager l'honneur
de ses victoires, en partageant les
travaux de ses Combats ! Helas !
si ce grand Monarque n'eust pas
esté trop tost enlevé à la France
& à cet Ordre encore naissant,

quelles marques ne luy eust-il pas données de sa magnificence après luy en avoir tant donné de sa confiance, la plus parfaite & la plus honorable qui fust jamais?

Mais la perfection de ce grand dessein estoit reservée à Louis le Grand. Comme luy seul estoit capable de marcher en toutes choses sur les glorieuses traces de son auguste Ayeul, luy seul a aussi la gloire de remplir & d'étendre ses vastes & justes projets, de surpasser mesme l'esperance de tous les Heros qui l'ont précédé.

C'est luy, Monseigneur, qui en vous nommant Grand-Maî-

132 MERCURE

tre de ces deux Ordres celebres ,
vous appelle au partage de cette
riche succession de gloire , qui vous
fait entrer dans une heureuse so-
cieté de grandeur , avec tous les
Princes & tous les grands hom-
mes qui ont gouverné ou composé
ces Ordres depuis tant de siècles ;
& je doute si par quelque autre
endroit il pouvoit nous marquer
plus sensiblement la haute idée
qu'il a conçûe de vôtre vray &
solide merite.

Aussi , Monseigneur , ce que
vôtre constante modestie croit re-
tirer de la seule bonté du Prince ,
vous le devez également à son

discernement. Le Roy aussi juste dans ses choix, que magnifique dans ses graces, vous a fait justice en vous faisant honneur. Il a mesme par là continué à faire honneur à sa justice & à sa sagesse. Cette nouvelle preference qui vous distingue de tant d'autres, dans une Cour si distinguée, fait bien connoistre de plus en plus vos grandes qualitez, mais elle ne vous les donne pas. Si elle en grossit le nombre, elle n'en rehausse pas le prix. Le brillant qu'elle donne n'ajoute presque rien au solide qu'elle suppose; vous rendez pour le moins autant d'honneur

134 MERCURE

que vous en recevez. Le mérite se communique avec usure du chef aux membres; & une noble émulation achèvera sans doute ce beau cercle de gloire.

En effet, quel nouveau comble d'honneur & de joye pour ces deux Ordres, de voir à leur teste un homme aussi grand par sa vertu que par sa naissance; fidelle à Dieu & à son Roy; zélé pour les intérêts de la Religion & de l'Estat, vaillant dans la guerre, sçavant dans la Paix; les delices de la Cour par les charmes de sa personne; l'admiration de deux Academies, par la sublimité & la

delicatesse de son esprit; le précieux
ornement de l'une, l'aimable Pro-
tecteur de l'autre; la confiance du
Prince auprès du Trône; l'espe-
rance des Peuples dans le gouver-
nement des Provinces.

Les vœux, les souhaits les plus
élevez de ces deux Ordres réunis
pouvoient - ils aller plus loin qu'à
vous, Monseigneur, qui réunissez
en vous toutes les vertus civiles &
militaires, avec les vertus Chre-
stiennes & morales; la droiture de
nosperes, avec la politesse du temps;
l'élevation du genie, avec la solidi-
té; la vivacité des lumieres, avec
les attrails de la douceur; tant de

136 MERCURE

grandeur avec tant de modestie?

Les douces, les solides esperances qu'inspire à ces deux Ordres cet admirable concours de grandes qualitez! Sous un Chef si accompli, ne peuvent ils pas tout se promettre & du Ciel & de la terre? Ne doit-on pas justement attendre de les voir paroistre avec un nouvel éclat, dans les exercices de la charité, dans la gloire des armes, & dans l'estime du Prince? Ce sont icy, Monseigneur, les vœux continuels de cette Communauté, pénétrée de l'honneur que vous lui y faites. Ce sont les miens en particulier, engagé que je suis par tant

d'endroits à vous honorer & à vous servir ; foibles , mais sinceres marques de ma reconnoissance.

Je vous ay dit que depuis la promotion des trente-cinq Chevaliers qui furent receus dans les Ordres de S. Lazare & de Nostre-Dame de Mont-carmel , le 29. Janvier, M^r le Marquis de Dangeau avoit receu deux nouveaux Chevaliers , sçavoir M^r le Comte de la Bourlie , & M^r le Comte de Clermont d'Amboise ; mais je ne vous ay pas dit que le 16. du mois passé, il avoit nommé aux deux Comman-

Mars 1696.

M

deries anciennes de ces mêmes Ordres, qui estoient vacantes. Celle de Basochie, Diocese de Soissons, a esté donnée à M^r de Balaine, ancien Chevalier & Gentilhomme de la Chambre de Son Altesse Royale Monsieur; & celle d'Aigreville, Diocese de Mâcon, à Messire Jean François Meigret - d'Hauteville, des anciens Chevaliers sous M^r de Louvois, & l'un des Chevaliers créés le 29. Janvier dernier, au Chapitre general, tenu aux Carmes des Billettes, par M^r le Grand.

Maistre. La Marlon de Meigret a donné un President au Parlement de Paris, un Contrôleur des Finances sous François I. & plusieurs Officiers à la Guerre & dans la Robe. Celuy qui vient d'estre pourvû d'une Commanderie de ces Ordres, fut blessé en Candie, à la sortie de M^{le} Duc de Beaufort. Il fit la Campagne de Mastrick, & en 1674 celle de Franche Comté dans les Gardes du Corps de S. A. Royale Monsieur. Il fut blessé à Besançon, & à l'ouverture de la Tranchée de

M. ij)

140 MERCURE

Dole, au costé de M^r le Chevalier de Chastillon, son Capitaine. En 1675. étant Capitaine d'une Compagnie des Gardes Allemandes de Sa Majesté Suedoise, & ensuite Maréchal des Logis de l'Armée au Duché de Brémén, il fut estropié d'un coup de canon au passage du Weser. En 1676. à la fin d'Octobre, il apporta au Roy la nouvelle du gain de la Bataille d'Almstad. Au commencement de l'an 1677. le Roy l'envoya à Messine, où il fut blessé en qualité de Maréchal des Lo-

GALANT. 141

gis de l'Armée, en marquant le Camp devant Molazzo. En 1678. il fit la Campagne après la retraite de l'Armée de Sicile, sur les Galeres, par Lettres de Cachet. Il fut blessé à la Canonnade de Genes, & après la Paix il fut fait Capitaine dans Konismark. En 1683. au mois de Novembre, il eut la jambe cassée auprès de M^{rs} les Princes, à l'ouverture de la Tranchée devant Courtray. En 1684. il eut l'œil brûlé d'un coup de feu sous Bellegarde, allant au Siege de Gironne, où le Regiment de Konigs-

142 MERCURE

mark passa la Riviere du Ter à la nâge. Il a depuis été Capitaine au Regiment de M^{le} Cardinal Landgrave de Furstemberg, & presentement il est son grand Ecuyer. Le Roy de Suede luy accordant sa démission, luy envoya son Portrait enrichi de Pierreries, par M^{le} Marquis de Feuquieres, Ambassadeur du Roy à la Cour de Suede, avec des Patentes de naturalisation, de Gentilhomme Suedois, & une Couronne de concession dans ses armes, que Sa Majesté Suedoise accompagna d'une Let-

tré-expressé au Roy, pour le recommander à Sa Majesté Très-Chrestienne, & luy rendre compte de sa conduite. Il porte tiercé en face au premier d'or à la teste de Lion arraché de gueules; au second d'azur à la Couronne d'or; au troisieme d'azur au chevron d'or, accompagné de trois besans de gueules.

Je vous ay appris au commencement de cette Lettre, que M^r Delphino, Vicelegat d'Avignon, y avoit esté sacré Archevêque de Damas, & qu'il venoit en France, où Sa Sainteté l'envoye en qua-

144 MERCURE

lité de Nonce, en la place de
M^r le Cardinal Cavallerini.
Sur la fin du mois passé, il
partit d'Avignon, où il a
esté trois ou quatre ans Vice-
legat, généralement regreté
de ceux que le vray merite
touche. Pendant tout ce
temps il a receu magni-
fiquement toutes les Person-
nes de marque qui ont passé
par cette celebre Ville, &
soutenu par là avec grand
éclat les avantages de sa nais-
sance. Sa Famille est l'une des
vingt-quatre plus anciennes
de Venise, & il est Neveu du
Cardinal

GALANT. 145

Cardinal Jean Delphino, Patriarche d'Aquilée encore vivant, qui est le troisiéme Cardinal de cette Famille, qui a donné un Doge dans le quatorziéme siecle. Ce fut l'an 1356. Ce nouveau Nonce étant arrivé à Lion, alla loger au College des Jesuites, où le Pere de Colonia, Professeur de Rhetorique, luy fit faire des Complimens en François, en Italien, en Espagnol, en Latin & en Grec, par sept ou huit Gentilshommes de ses Ecoliers. Je vous envoie une partie des Vers François qui

Mars 1696.

N

146 MERCURE

luy furent presentez. Les premiers furent sur la douleur generale qu'avoit causée son départ dans Avignon.

MADRIGAL.

Vostre humeur | douce & bien-
faisante ,
N'en doutez point , Grand Nonce ;
est connue en ces lieux.
On sçait que vostre cœur est des plus
genereux ;
Et qu'il sent une aimable pente
A ren tre , s'il se peut , sous les hom-
mes heureux.
Agréez , cependant , qu'entre nous
je le dise.
Certain bruit court icy qui nous
étonne fort ,

GALANT. 147

*Et qui pourroit vous faire tort.
On entend dire avec surprise ,
Qu'après avoir trois ans gouverné
le Comtat ,
Sans avoir dans tout cet Etat
Chagriné la moindre personne ,
Par un ménagement qu'on dit fort
délicat ,
Et qui marque un grand sens , une
ame belle & bonne.
Vous n'avez pas laissé pourtant ,
(Et c'est dequoy tout le monde s'é-
tonne)
De chagriner tout un Peuple en
partant.*

A U T R E.

I*nterprete Sacré du Pape le plus
sage
Qui fut & qui sera jamais ,
N ij*

148 MERCURE

*Nous voyons sur vostre visage
 Briller ses plus augustes traits.
 Il nous donne dans vous sa vive &
 juste image ,
 Pour couronner tous ses bienfaits.
 Probité , talens , cœur , naissance ,
 Sublime & vaste intelligence ,
 Tout jusque-là s'accorde bien.
 Il ne manqueroit du tout rien ,
 Pour une entière ressemblance ,
 Si la Thiare entre vous deux
 Ne mettoit quelque différence.
 Mais si l'on écoute nos vœux ,
 Si l'on en croit les desirs de la France ,
 Delphino pourra quelque jour
 Nous envoyer des Nonces à son
 tour.*

A U T R E.

N Once, qui par toy-mesme es
cent fois plus illustre,
Que par le sang de tes Ayeux;
Qui donnes à leur nom encore plus
de lustre

Qu'il n'en reçût jamais de leurs faits
glorieux.

Je trouve que du Ciel les bontez li-
berales

Ont répandu dans ta maison.

Un long amas d'honneurs & de tou-
te façon.

Fy vois de tout, en creusant les
Annales :

Doges, Gouverneurs, Genc-
raux,

Patriarches, & Cardinaux,

Rien ne manque dans ta famille;

N iij.

150 MERCURE

*Par tout elle entre , & par tout
elle brille :*

*Je ne trouve à dire qu'un point
Qui jusques à ce jour ne s'y rencontre
point.*

Il faut qu'elle ait une Thiare.

*Ce point est des plus importants.
Mais j'apperçois , enfin , que le
Ciel se prepare ,*

*A l'y mettre dans peu de temps.
Tout t'annonce ce rang ; tout m'en-
gage à le croire ,*

*Ta vertu , ton sang , tes talens.
Pour donner à ton nom cette nouvel-
le gloire ,*

Tu n'as qu'à vivre encor dix ans.

*Sur ce qu'on luy a fait des Com-
plimens en François , en Italien , &
en Espagnol.*

Si vous voyez en mesme temps
*La Seine, le Tibre, & le
 Tage*

*Nous fournir chacun son langa-
 ge,*

*Pour vous marquer nos senti-
 mens ;*

*Nous vous expliquerons sans
 peine*

D'où viennent ces empressements.

*Le Tibre, le Tage, & la Seine,
 Commencent, Grand Prelat, à vous
 faire leur cour.*

*Ils se doutent déjà que sous vostre
 Domaine*

*Leurs eaux doivent couler un
 jour.*

Le Pere de Colonia, Auteur de
 ces Madrigaux, en fit un dans le

N iijj

152 MERCURE

temps de la naissance de Monsieur
le Prince de Dombes , qui merite
que vous le voyiez. Il dir beaucoup
en huit Vers.

LE sang de trois Heros réüni
dans moy seul ,

Me promet un courage égal à ma
naissance ;

Et d'un espoir nouveau flatte l'heu-
reuse France.

I'ay d'ane part Loüis pour mon
Ayeul.

Je sors du grand Condé par le sang
de ma Mere.

Un jeune Mars est mon Pere.

De toy , pour me former , Loüis , je
feray choix.

Et te suivant toy seul , je les sui-
vray tous trois.





f. Ortinger sc.

Je vous envoie six des principaux Jettons qui ont esté frappez au commencement de cette année. La face droite contient le Portrait du Roy, & les Devises que vous trouverez dans les revers, conviennent si bien aux sujets pour lesquels on les a faites, qu'on ne peut refuser à leurs Auteurs les loüanges qu'ils meritent.

Les reflexions qui suivent sont de saison, & je ne puis vous les envoyer dans un temps plus propre à les rendre utiles à ceux qui voudront

154 MERCURE

en profiter. Elles sont de M^r
l'Abbé de Fourcroy.

REFLEXIONS

Sur la nécessité d'une prompte conversion.

LEs Pecheurs, fussent-ils assurés de vivre neuf cens ans, ne doivent pas différer leur conversion, puis qu'aucune raison ne peut excuser ce delay ; car s'il y en avoit quelqu'une, ce seroit, ou que leurs pechez ne meritent pas qu'on les expie par une longue penitence, ou que la loy de l'Evangile ne les y oblige point,

ou que Dieu est obligé de leur donner moyen de la faire quand ils voudront, assurez d'avoir assez de temps pour s'en acquitter. Mais ne sçavent ils pas qu'un peché veniel paroist énorme à celui qui aime Dieu, & qu'il faut l'expier ou en cette vie, ou dans le feu destiné pour purger les souillures les plus legeres avec lesquelles on sort de ce monde? Et si cela est veritable, s'il faut rendre compte au juste Juge d'une seule parole oisive, quel sera le compte qu'on rendra de tant de medisances, de tant de vanitez, de haines, d'injustices, & d'impuretez, dans

156 MERCURE

*lesquelles la pluspart des Fidéles
 vivent? L'Evangile ne dit-il pas
 qu'on ne sortira point des prisons
 divines, qu'on n'ait payé jusqu'au
 dernier denier? De tous les pecheurs
 dont la conversion est rapportée,
 aucun ne la remet au lendemain.
 Aussitost que la Pecheresse connoist
 que le Fils de Dieu est chez Simon
 le Pharisien, ne va-t-elle pas faire
 penitence à ses pieds? Elle estoit
 jeune, elle jouïssoit d'une parfaite
 santé, elle pouvoit se promettre
 de vivre encore fort longtemps,
 & d'avoir le loisir de pleurer ses
 pechez; mais elle sçavoit que cette
 promesse estoit trompeuse, & que*

la vie de l'homme est une vapeur qui se dissipe lors qu'on y pense le moins. Le mauvais arbre tombe quand on le croit plus fortement enraciné, la coignée est toujours au pied, & quand il est coupé, il n'est bon qu'à estre jetté au feu. On ne peut obtenir le pardon de ses pechez, si l'on n'en conçoit un vray repentir joint à une ferme esperance de la remission, & à une parfaite resolution de s'amender. Et qui peut donner ce repentir qui a son siege dans le cœur, que celuy à qui il appartient de le toucher, de l'amolir & de le changer? Qui peut le fortifier par une

158 MERCURE

vive esperance que celuy qui en est l'objet, & qui nous a regenez ? Qui peut tirer le pecheur de la captivité malheureuse du peché ; ou l'empêcher d'y retomber aussitost qu'il en est sorti, que celuy à qui un grand Penitent disoit, Seigneur, delivrez moy de mes pechez ? L'Avare quitte-t. il à la mort des richesses dont il fait ses idoles ? Il ne les peut emporter. L'ambitieux laisse-t. il les dignitez ? Elles ne le peuvent suivre dans le cercueil. Le voluptueux abandonne-t. il ses plaisirs ? Son corps n'en est plus capable, & il a perdu l'usage de tous les sens.

GALANT. 159

Je ne dis pas que tous ceux qui attendent à faire penitence lors qu'ils sont près de la mort, la fassent toujours mauvaise, & qu'ils soient damnez; mais je n'ay garde aussi d'assurer qu'ils obtiendront misericorde. Le bon Larron s'est à la vérité converti peu de temps avant sa mort; mais l'Ecriture nous apprend aussi que Dieu refusa le pardon des pechez à l'impie Antiochus, quoy qu'il le demandast avec larmes. La vie d'un Chrestien doit estre une continuelle peniteuce, comment luy seroit-il permis de la differer jusqu'à la mort? Les innocens y sont obligez, comment

160 MERCURE

les coupables pourroient-ils s'en exempter ? C'est se moquer de Dieu, dont on ne se peut néanmoins moquer impunément, de vouloir demeurer de longues années dans le péché, & de songer à ressusciter lors qu'on est à l'article de la mort. Demain, dites-vous, je me convertiray ; & pourquoy non aujourd'huy ? Vos chaînes seront-elles plus aisées à rompre ? Le temps qui détruit toutes choses, fortifie les mauvaises habitudes. Mais qui vous a dit que vous serez demain en vie ? Celuy qui a promis miséricorde au pécheur qui se convertirait, ne luy a pas promis le

*lendemain Quelle témérité , de
 risquer son salut sur un avenir
 incertain ! Quelle impiété de diffe-
 rer sa conversion , pour goûter plus
 longtemps les plaisirs du péché !
 Quelle impiété , de consacrer ses
 plus belles années aux creatures ,
 & de ne réserver au Createur que
 les restes d'une vie toute usée !
 Jusques à quand resterez-vous
 dans une erreur si funeste ? Ne
 reconnoistrez-vous jamais que
 différer sa conversion , c'est vou-
 loir mourir en impenitent. Qu'-
 heureux sont ceux qui jaloux de
 leur salut , se consacrent au Sei-
 gneur sans aucun delay , & se con-*

Mars 1696.

O

162 MERCURE

convertissent de tout leur cœur ! C'est
 à vous, divin Sauveur, à changer
 nos cœurs ; convertissez nous, &
 nous nous convertirons, attirez-
 nous après vous, & nous cour-
 rons après vous ; sauvez nous,
 & nous serons sauvés ; brisez
 nos chaînes, & si nostre cœur
 s'oppose à un si grand bonheur,
 forcez le doucement & agreable-
 ment par cette grace victorieuse
 qui a renversé Saint Paul, &
 qui d'un Persecuteur de l'Eglise,
 en a fait un Apostre. Frappez,
 brûlez, coupez, ne nous épargnez
 pas en ce monde, & faites-nous
 misericorde dans l'éternité.

On a découvert depuis peu de temps, des Eaux minerales vers Pamiers, qui ont esté trouvées merveilleuses pour les maladies chroniques. Leur composition consiste à un mélange de Mars attiré par le vitriol, dont la source part immédiatement, & s'introduit dans la mine du fer, dont les Pirenées sont remplies, & coulant dans les entrailles de la terre, vient sourdre abondamment sous les fondemens d'un moulin, appartenant à M^r du Chapitre Cathedral de Pamiers. Ce

O ij

164 **MERCURE**

moulin est situé le long de la Riege, à la portée du mousquet de la Ville, ce qui donne une grande commodité aux Etrangers qui veulent user de ces Eaux, le lieu étant agreable de luy-même, & d'un accès fort facile à toute sorte de voitures. On en a vû les effets avantageux dès cette premiere année, & plusieurs personnes qui en ont beu, ont esté gueries ou soulagées.

Je vous envoye un Dialogue, qui a esté mis en musique par un de nos plus habi-

les Musiciens. Il a receu une approbation generale , dans une assemblée de Connoisseurs, où il a esté chanté, pour satisfaire une Dame du premier rang , qui s'est fait un plaisir de celebrer le retour d'un Epoux aussi vaillant, & fidelle Sujet du Roy, qu'il est tendrement aimé d'une Epouse aimable.

IRIS ET TIRCIS.**DIALOGUE.****IRIS.**

L'Hiver flate mon cœur de l'es-
poir du repos.

Son retour interrompt le bruit ton-
nant des armes,

Après tant de vives alarmes,

Enfin, je revoy mon Heros.

Je le revoy couvert d'une gloire im-
mortelle,

Mais hélas ! revient-il fidelle ?

TIRCIS.

D'où vous naist ce soupçon jaloux ?

Toujours, charmante Iris, vostre
empire m'est doux,

Toujours pour vos beaux yeux mon
cœur est tout de flame,

*Le Ciel dont le pouvoir me soumis
à leurs coups ,
N'a jamais partagé mon ame
Qu'entre la gloire & vous.*

I R I S.

*Ah, Tircis, est-il vray qu'une si
longue absence
N'ait point changé pour moy vos
tendres sentimens?*

*Les jeunes Heros de ce temps
Ne se piquent pas de constance.
Eloignez des objets qui possedoient
leurs cœurs ,
Ils prennent aisément de nouvelles
ardeurs.*

T I R C I S.

*Non, si pour me livrer à quelque
amour nouvelle
Mon cœur vouloit se dégager ,
Je sens qu'il ne pourroit changer.
La jeune Iris est la plus belle*

168 MERCURE

*Des Nymphes qu'on voit sous les
Cieux.*

*Son air n'est pas d'une Mariel-
le ,*

*Puisque rien de si beau ne peut
charmer mes yeux*

*Le moyen que mon cœur ne reste pas
pour elle ,*

*Dans tous les temps dans tous les
lieux ,*

*Toujours soumis , tendre & fidel-
le ?*

IRIS.

Si je pouvois n'en point douter

Helas , que je serois heureuse !

*Mais les bords arrosez par la Sam-
bre & la Meuse*

Ont des Nymphes à redouter.

*Leur conduite toujours prévenante
& flatteuse ,*

Promet un sort rempli d'attraits

Lux

GALANT. 169

*Aux Amans blessez de leurs
traits,
Et nos jeunes Guerriers dans le temps
que Bellonne
Quelque intervalle donne
Sont ravis de trouver près d'eux
D'agréables objets propres à rendre
heureux.*

T I R C I S.

*Des communes faveurs je méprise
les charmes,
Je vous adoreray seule jusqu'au
trépas,
Vous triomphez de moy par vos
charmans appas,
Autant que Loüis par ses armes
Triomphe de Nassau dans cent fu-
meux combats.
Quittez - donc un soupçon qui
blesse
Ma sincere delicateste.
Mars 1696. P*

170 MERCURE

IRIS.

Ouy, Tircis, je voy bien que vous
estes constant.

Que mon cœur est charmé ! que mon
cœur est content !

IRIS ET TIRCIS.

Après qu'une longue absence

A fait sentir son pouvoir,

Quel plaisir de se revoir

Pleins d'ardeur & de constance !

L'Amour seul peut donner un sort
doux & charmant.

TIRCIS.

J'aimeray mon Iris jusqu'au der-
nier moment.

IRIS.

Je cheriray Tircis tout le temps de
ma vie.

Par un heureux destin dont mon ame
est ravie

Le devoir s'accorde à mes vœux,

*L'Amour & la Raison nous animent
tous deux,*

C'est ce qu'à peine on pourra croire.

I R I S E T T I R C I S.

*Durent à jamais les beaux nœuds
Qui sont formez chez nous par l'a-
mour & la gloire.*

Ce Dialogue est de la mes-
me Mademoiselle l'Heritier,
qui a fait l'Eloge des Dames,
employé dans ma Lettre de
Janvier, dont vous m'avez
témoigné être si contente.
Il faut que vous ayez examiné
ce petit Ouvrage avec gran-
de attention, puisque vous y

P ij

avez remarqué un endroit qui ne vous a pas semblé tout à fait juste. La faute n'en doit pas estre imputée à Mademoiselle l'Heritier, mais au Copiste qui a oublié deux Vers dans l'endroit qui vous a fait de la peine. Ainsi au lieu de lire :

*Voilà, charmante Celimene,
Ce que j'ay dit tranquillement
Au prétendu Sçavant, dont la
 bouillante haine
Déclame contre nous d'un ton si
 vehement,
Et mes raisons ont pu luy faire per-
 dre haleine,
Du moins pendant quelque
 moment.*

*Il ne faut pas que son air vous
impose, &c.*

Vous devez lire dans les derniers
Vers que je vous marque,

*Et mes raisons ont pu luy faire per-
dre haleine,*

*Du moins pendant quelque
moment.*

*Mais vous, si vous daignez vous
en donner la peine,*

Vous le confondrez pleinement.

*Il ne faut pas que son air vous im-
pose, &c.*

Nous serions toujours heu-
reux, si nous pouvions estre
maîtres de nos passions,
mais il en est de si violen-

P iij

174 **MERCURE**

tes , qu'elles l'emportent sur tous les secours que nous offre la raison. Un Cavalier né avec toutes les inclinations qui peuvent rendre un homme estimable , vivoit tranquille , & avoit atteint l'âge de vingt ans sans qu'il eust senti les troubles que l'amour cause ordinairement dans les jeunes cœurs. Son véritable panchant estoit pour les belles Lettres , & le desir d'acquérir toujours de nouvelles connoissances l'occupoit si fort , qu'il ne croyoit pas que l'on pût estre sensi-

ble à d'autres plaisirs qu'à ceux de l'esprit. L'avantage qu'il avoit d'estre Gentilhomme, luy fit aussi souhaiter d'apprendre tout ce qui peut convenir à un Cavalier, qui a le droit de porter l'épée, & comme c'estoit assez qu'il entreprist quelque chose pour y réussir, il fit de si grands progrès dans les exercices, qu'en fort peu de temps il devint parfait, autant qu'on peut l'estre à faire des armes & à monter à cheval. Son Pere, qui n'avoit que luy d'Enfans, commença à craindre qu'il ne

P iij

voulust prendre employ dans l'Armée, & le voulant arrester auprès de luy jusqu'à ce qu'il eust l'âge nécessaire pour exercer une Charge des plus importantes de la Robe, qu'il luy destinoit, il n'en trouva point un plus seur moyen que le mariage. Ainsi il luy choisit une Femme, que d'assez grandes successions regardoient. C'estoit une Fille de quinze ans, qui sans estre belle, ne manquoit pas d'agrémens en sa personne. Le Cavalier qui n'en avoit encore que vingt- & un, se laissa conduire par son

Pere, & se maria par complaisance, sans pourtant sentir aucun dégoût pour la personne qu'on luy faisoit épouser. Elle estoit d'une humeur fort douce & accommodante, & meritoit les égards qu'il marqua toujours pour elle, mais ils estoient plus fondez sur l'honnesteté que sur l'amour, & si en consentant à toutes les choses qu'il luy voyoit souhaiter, il croyoit l'aimer veritablement, c'estoit parce qu'il n'avoit point éprouvé cette passion dans toute sa force. Il passa deux ans dans

178 **MERCURE**

l'heureuse tranquillité que l'on goûte quand on borne ses desirs à ce qu'on possède. Il avoit lié une amitié fort étroite avec un jeune Gentilhomme, qui ayant les mêmes inclinations que luy, ne contribuoit pas peu à luy faire aimer ce genre de vie. Ils estoient inseparables, & depuis plusieurs années, ils n'avoient jamais passé un jour sans se voir. Cet Amy qui estoit d'une Province éloignée de Paris d'environ soixante lieues, estant obligé d'y retourner, conjura le Ca-

valier de vouloir bien y venir passer un peu de temps avec luy, afin de luy pouvoir faire rendre dans sa famille les honnestetez qu'on avoit eûes pour luy dans la sienne. Le Cavalier, qui ne le pouvoit quitter qu'avec peine, consentit à ce voyage, & ils partirent lors que la saison du Carnaval alloit commencer. Le Gentilhomme qui n'avoit en teste que de procurer des plaisirs à son Amy, le prepara à voir de fort jolies femmes dans le lieu où ils alloient. Le Cavalier, naturellement ga-

180 MERCURE

lant, quoy qu'il eust toujours vécu, sans attachement, le pria de ne point dire qu'il fust marié, afin qu'il pût avoir un champ plus libre à leur conter des douceurs, ne doutant point qu'il ne fust mieux écouté, quand il passeroit pour un homme en pouvoir de disposer de luy-mesme, outre qu'il se faisoit une honte d'avoir pris si jeune un engagement sur lequel les plus sages trouvent à délibérer toute leur vie. Ainsi pour n'estre point en danger d'estre connu, il quitta le

GALANT. 18r

nom de sa Famille, & en prit
un d'une Terre de son Pere,
qu'il n'avoit jamais porté. Son
Amy luy tint parole, & luy fit
voir beaucoup de monde
choisi. Comme le Cavalier
avoit infiniment de l'esprit,
il brilla par tout avec de
grands avantages, & s'acquit
en peu de jours par sa bonne
mine & par ses manieres,
une reputation merveilleuse
auprés des femmes. Il estoit
bien fait de sa personne,
avoit la physionomie tres-
heureuse, & disoit les choses
avec un tel agrément, qu'on

182 **MERCURE**

estoit toujours ravy de l'entendre. Il n'y avoit rien en luy ny d'évaporé ny de sérieux. C'estoit un enjouement plein de feu qui donnoit lieu aux plus agréables conversations, & il joignoit à beaucoup de politesse, je ne sçay quoy de si engageant, qu'il estoit mal aisé de s'en deffendre. On felicitoit le Gentilhomme d'avoir un Ami d'un si grand merite, & comme on avoit appris de luy que son bien & sa naissance répondoient à ses belles qualitez, c'estoit à qui

luy feroit un accueil plus obligeant. Quelque empressement que l'on témoignast par tout à luy donner des marques d'estime, il eut un attachement particulier pour une jeune personne qui luy parut toute aimable. Outre la beauté qui estoit piquante en elle, & une taille fine & avantageuse, que l'on pouvoit dire avoir esté faite au tour, elle avoit l'air doux & attirant, & tant d'égalité dans l'humeur, qu'elle estoit toujours la même, c'est-à-dire, toujours honneste, toujours

184 MERCURE

complaisante , & toujours preste à faire de bonne grace toutes les choses qu'on pouvoit attendre d'elle , mais ce qui charma principalement le Cavalier , il luy trouva l'esprit aussi solide que vif. Il remarqua, malgré tous les soins à n'en laisser rien paroître , qu'elle s'estoit appliquée à le cultiver par diverses connoissances qui ne sont pas ordinaires aux personnes de son sexe. On ne languissoit jamais dans la conversation , & comme elle avoit beaucoup de lecture, s'il arrivoit quelque

fois que l'on proposast quelque question, de celles qu'on peut agiter avec les Dames, elle en disoit naturellement son sentiment, avec une netteté inconcevable, & ce qu'elle avoit pensé estoit toujours décisif. Avec tant de belles qualitez, il ne faut pas s'étonner si le Cavalier se laissa prendre. Plus il la connut, plus il l'estima; & plus il eut d'estime pour elle, plus son cœur en fut touché. La Belle s'en apperçut, & s'en apperçut avec plaisir. Elle voyoit dans le Cavalier tout ce

Mars 1696.

Q

186 MERCURE

qu'on peut souhaiter en un parfaitement honneste homme , beaucoup de droiture d'ame., une bonté de cœur admirable, & s'imaginant parce qu'on luy avoit dit de son bien & de sa naissance , qu'il ne pouvoit que luy estre avantageux de meriter sa tendresse, elle ne prit aucun soin de résister au panchant qu'elle se sentoit pour luy. Il est difficile que les sentimens du cœur ne s'échappent au dehors, Le Cavalier connut en fort peu de temps qu'il estoit aimé, & la joye qu'il eut d'a-

voir fait cette conquête , fut pour luy un si grand charme , qu'il tomboit d'accord avec luy mesme , qu'il n'avoit jamais goûté un plaisir pareil. La douceur en augmentoit à toute heure , & tout rempli des idées flatteuses que la passion luy fournissoit , un jour qu'il se trouva seul avec la Belle , il ne se put empêcher de luy dire en soupirant , que tant qu'il vivroit , il envieroit l'heureuse fortune de celui à qui le Ciel avoit destiné le glorieux avantage de vivre uni avec elle , par des nœuds

Q ij

183 MERCURE

que la mort seule seroit capable de rompre. La Belle ravie qu'il luy donnast lieu de l'obliger à se declarer plus précisément, luy répondit qu'il estoit fort rare d'envier un bien que l'on pouvoit acquérir, & qu'elle voyoit pour luy de si favorables dispositions dans l'esprit de ses Parens, qu'il en pouvoit tout attendre sitost qu'il s'expliqueroit; qu'à son égard elle vouloit croire qu'il luy rendoit assez de justice pour estre persuadé qu'elle ne mettroit aucun obstacle à ce qui pourroit le rendre

heureux. Le Cavalier touché jusqu'au fond du cœur d'un aveu si obligeant, regarda la Belle fort tendrement, luy pressa la main, & répandit quelques larmes. Il tomba en suite dans un trouble, dont tout ce qu'elle luy dit ne put le tirer. Il la quitta un quart d'heure après, & estant pressé par elle de luy dire avant que de s'éloigner, ce qui l'avoit mis dans un estat si different de celuy où il avoit accoutumé d'estre, il la conjura de vouloir bien luy accorder quelques jours pour s'y pré-

190 MERCURE

préparer. La Belle ne sceur que s'imaginer de tout ce qu'elle avoit vû. Elle ne pouvoit douter que le Cavalier n'eust beaucoup d'amour. Elle venoit de luy témoigner que la declaration en seroit tres-bien receuë. Selon ce que son Ami avoit publié, leur naissance estoit égale, & il n'avoit pas un bien qui fust au dessus de ce qu'elle avoit sujet de prétendre. Ses reflexions n'aboutirent enfin qu'à luy faire croire que son Ami, pour donner plus de lustre à son merite, l'avoit fait passer

pour un homme riche, & d'une Maison confiderable, & que ce n'estoit qu'un Aventurier qui se soutenoit par des manieres acquises dans le commerce qu'il avoit avec le beau monde. Dans cette pensée, elle le plaignit de s'estre oublié jusqu'à l'aimer, & elle se plaignit en même temps elle-même, d'avoir pris pour luy des sentimens que sa gloire ne permettoit pas qu'elle conservast. Le Cavalier d'un autre costé estoit fort rêveur & mélancolique. Il se sentoit dans le cœur une passion,

192 MERCURE

dont il commença à s'appercevoir qu'il auroit de la peine à se défaire, & il ne pouvoit se pardonner d'avoir en quelque façon engagé la Belle à répondre à un amour que la raison luy défendoit d'écouter. Ainsi il trouva qu'il estoit de l'honneste homme de ne pas souffrir que la chose allast plus loin, & il falloit pour cela luy déclarer qu'il n'estoit point en pouvoir de profiter des bontez qu'elle paroissoit avoir pour luy. C'est ce qu'il fit peu de jours après, en luy disant qu'il n'avoit pû se résoudre

soudre

foudre d'avoüer qu'il eust
consenti à se marier si jeune,
& luy demandant le même
secret que son Ami luy avoir
gardé, il accompagna cette
declaration de tant de mar-
ques d'estime, & de protesta-
tions si fortes d'une amitié
aussi solide que tendre, que
la Belle, quoy qu'étouffant à
regret des esperances qui luy
avoient semblé legitimes, ne
put s'empêcher de luy pro-
mettre la sienne, qu'il luy de-
manda avec des instances
qui la mirent hors d'estat de
le pouvoir refuser. Tout sim-

*Mars 1696.***R**

194 MERCURE

patilloit en eux, l'humour, les sentimens, les manieres, & un amour peu commun pour tout ce qui peut éclairer l'esprit. Ils continuerent à se voir avec la même assiduité, quoy que détachés de tout ce qui a coutume de soutenir les liaisons où il est permis de souhaiter quelque chose, & l'estime qu'ils avoient conçue l'un pour l'autre, & qu'ils sentoient s'augmenter de jour en jour, leur ayant donné une ouverture de cœur reciproque sur tout ce qui se passoit de plus secret dans leurs ames,

elle établit entre eux une amitié d'une entière confiance, qu'ils charmoit d'autant plus, qu'ils n'avoient aucun intérêt en veüe. Le Cavalier vit finir le temps qu'il s'estoit prescric pour son voyage; & en prenant congé de la Belle, il obtint la permission de luy écrire, pourvû que leur commerce de Lettres ne fust pas fréquent. Il crut devoir se soumettre à cette condition, comprenant bien que les Lettres étoient dangereuses pour le cœur; & comme il devoit beaucoup à la Femme,

R ij

196 MERCURE

pour qu'il avoit de la tendresse, il fut bien-aise qu'on l'obligeast à ne se pas trop permettre sur ce qui pouvoit nourrir une passion infructueuse. Cependant il eut beau faire. Estant de retour chez luy, il connut sensiblement que la Belle luy manquoit. Ces douces conversations si pleines d'esprit & de sentimens si droits sur les matieres les plus delicates, luy estoient toujours presentes, & il ne pouvoit s'en voir privé sans souffrir beaucoup. Il aimoit la Femme, & reconnoissoit

les complaisances qu'elle avoit pour luy, par toutes les honnestetez qui la pouvoient satisfaire; mais il connoissoit avec chagrin que cette amitié estoit bien moins vive que le panchant qui l'attachoit à la Belle, & il ne pouvoit douter que ce panchant ne fust de l'amour. Il faisoit part de ses peines à cette charmante Fille, & en luy disant qu'il essayoit de se dissiper parmy les Femmes, il luy avoüoit qu'elle luy avoit rendu leur entretien insipide. La Belle se plaignoit de son costé, de ce

R iij

198 MERCURE

qu'il l'avoit laissée sans goust pour tous ceux qu'elle voyoit, & en l'instruisant de l'estat de ses affaires, elle luy marquoit qu'il s'offroit toujours quelque Parti, mais qui luy avoit ouvert les yeux sur un genre de merite qu'elle ne pouvoit trouver, & qui devoit seul meriter son choix. Ainsi elle paroissoit resoluë en quelque forte à ne se point marier, si quelque raison plus forte que son inclination ne l'y engageoit. Les choses estoient en cet estat, quand le Cavalier demeura Veuf. Sa Femme

GALANT.



mourut presque tout
coup d'un mal violent, où
l'on ne put trouver de reme-
de. Il en parut affligé, & il le
fut effectivement; mais mille
choses flatteuses qui luy fra-
perent l'esprit, adoucirent sa
douleur, & la liberté où il se
vit de ne plus donner de bor-
nes à ce qu'il avoit toujours
senti pour la belle, luy fit
concevoir des esperances qui
luy peignirent un bonheur
parfait. Il ne voulut point
luy écrire le changement d'e-
tat qui luy estoit arrivé, &
feignant que le chagrin l'o-

R. iijj

bligéoit à se retirer quelque temps dans une maison de campagne, il partit presque aussitôt pour luy en aller luy-même porter la nouvelle, persuadé que le témoignage d'une passion empressée, l'engageroit à se donner toute à luy, comme il estoit tout à elle. Le second jour qu'il fut en chemin, estant entré dans la plus fameuse hostellerie d'un lieu où il jugea à propos de s'arrester pour dîner, il leva les yeux vers une galerie qui regnoit le long d'une partie de la cour, &

tout à coup frappé par des traits brillans qui le surprirent ; il reconnut l'aimable personne qu'il alloit chercher. Ils firent tous deux un cri, qui marquoit de part & d'autre autant de joye que d'étonnement. Le Cavalier courut à la Belle, qui luy demanda d'abord où il alloit, & d'où luy venoit son habit de deuil. Il luy apprit qu'elle estoit l'unique sujet de son voyage, & pour l'en mieux assurer, il ajouta, qu'elle ne pouvoit douter qu'il n'eust toujours, & le même amour & le même

202 MERCURE

empressement qu'il luy avoit fait paroistre ; qu'une mort fort impréveuë luy avoit osté sa Femme ; qu'il estoit maître de ses volontez , & qu'il ne tiendrait qu'à elle qu'il ne devinst le plus heureux de tous les Amans. Cette nouvelle qui la devoit réjouir , la laissa toute interdite , & un air serieux & sombre qui parut tout d'un coup sur son visage , ayant obligé le Cavalier à luy dire avec transport, qu'il craignoit bien qu'elle n'eust changé , elle répondit , qu'il estoit si vray

qu'elle estoit toujours la même pour luy, qu'une des plus grandes satisfactions dont elle s'estoit flatée à Paris, où elle alloit demeurer, estoit celle de le voir, & de luy donner de nouvelles preuves de sa parfaite amitié; mais qu'elle ne pouvoit rien au delà, puis qu'elle estoit mariée depuis huit jours à un Gentilhomme qui se disoit fort de ses Amis; qu'elle croyoit l'aller surprendre agreablement, estant bien éloignée de s'imaginer que sans qu'elle en eust rien sceu, il fust en

204 MERCURE

pouvoir de disposer de luy-même. Ce coup de foudre abattit le Cavalier. Ses espérances évanouies tout à coup lors qu'il avoit lieu de n'y craindre aucun obstacle, luy causerent un si fort saisissement, qu'il en perdit toute connoissance, en sorte qu'il seroit tombé, si on ne l'eust soutenu. On le porta comme on put dans une chambre voisine, où il demeura longtemps sans reprendre ses esprits. Si-tost qu'il fut un peu revenu à luy, il jeta les yeux de tous costez, & remarqua

parmi ceux qui estoient dans cette chambre, l'heureux Epoux de la Belle, qu'il reconnut pour un Gentilhomme avec qui il avoit eu beaucoup d'habitude. Ce Gentilhomme, qui dans le temps de l'évanouissement donnoit quelques ordres, afin qu'on eût soin de ses chevaux, témoigna au Cavalier qu'il prenoit grand interest, & à l'accident qui luy venoit d'arriver, & à la douleur qu'il ne doutoit point qu'il ne ressentist pour la perte de sa Femme. Le Cavalier apprit ensuite de luy,

206 MERCURE

qu'estant depuis six mois en Province, un de ses Amis luy avoit fait voir l'aimable personne qui avoit bien voulu l'épouser, & qu'en la voyant il avoit esté tellement charmé de sa beauté, de son esprit, & de ses manieres, que dès le troisiéme jour il avoit parlé de mariage; qu'heureusement sa Famille & sa naissance estoient connues, & que l'affaire s'estoit conclüe aussitost, d'autant plus facilement, que la Belle estant dégoustée de la Province, où aucun Parti ne l'accommo-

doit , avoir paru avoir de la
joye de trouver l'occasion de
s'établir à Paris. Cela fut sui-
vi d'un renouvellement d'as-
surances d'amitié , & on ne
seauroit rien ajouter aux
honnestetez qu'ils se firent
l'un à l'autre. Ils dînerent tous
ensemble ; & le Cavalier dont
le chagrin avoit une cause ap-
parente qui cachoit la vraie ,
dit en les quittant , que pour
éviter les complimens qu'on
luy venoit faire de toutes
parts sur son déplaisir , il al-
loit passer quelques jours à
une Terre où il ne verroit que

208 MERCURE

fort peu de monde. Il y alla en effet, & tâcha de s'y remettre du coup dont il venoit d'estre si cruellement frappé. Combien de reflexions fit-il dans sa solitude, sur le malheur d'avoir eu des esperances qui paroissent ne pouvoir estre douteuses, & de les trouver détruites presque aussitost par un mariage que le hazard avoit fait faire, dans le temps même qu'il avoit commencé à estre libre ! Cependant il falloit qu'il se contentast d'avoir une Amie pleine de merite & de vertu,

avec qui il pouvoit ouvrir son cœur sur toutes choses. Il la vit avec assez d'assiduité à son retour, & luy donna ses conseils sur les personnes qui luy convenoient. pour faire société. Comme elle avoit l'esprit penetrant & fort delicat, elle ne lia commerce qu'avec du monde choisi. C'estoit le moyen d'avoir de fort agreables conversations. Le Cavalier en estoit presque toujours; & s'il n'y paroissoit pas avec la gayeté qui luy estoit ordinaire, la mort de sa Femme estoit un pretexte qui au-

Mars 1696.

S

210 **MERCURE**

torisoit ce changement. Le temps le rendit à la raison, & quoy qu'il eust toujours pour la Belle un très-violent amour, il se le déguisoit à luy-même, & vouloit croire que tous ses soins n'estoient qu'un simple effet d'amitié. Il est vray qu'il ne se permettoit aucune parole qui luy marquast rien de plus, & l'union estant aussi grande avec le Mary qu'avec la Femme, elle ne blessait personne. On voulut souvent le remarier, & il s'offrit même des Partis qui obligerent la Dame à luy

conseiller de n'en pas négli-
ger les avantages, mais rien
ne put l'obliger à changer
d'estat, & il avoit passé cinq
ou six années toujours char-
mé de cette aimable perfon-
ne, & toujours également
empreslé pour elle, lors que
son Mary ayant monté un
cheval un peu fougueux qu'il
vouloit réduire, ce qu'il avoit
déjà fait plus d'une fois, ne
put un jour soutenir une se-
cousse impreveuë, qui malgré
toute son adresse, le jeta sur
une pierre, dont il eut la teste
fracassée. On n'eut pas plutôt

appris la mort, que tous ceux qui connoissoient l'attachement du Cavalier pour la Dame, & la forte estime qu'elle avoit pour luy, les marierent ensemble. Le Cavalier, quoy qu'affligé véritablement d'un accident si cruel, ne put renoncer au plaisir secret que luy donna l'esperance qui estoit renduë à son amour. Il n'en fit rien d'abord paroistre à la Dame, & s'appliqua seulement à la consoler, & à prendre soin de ses affaires, mais quand il vit sa douleur un peu assoupie, il luy de-

manda si elle vouloit qu'il fust
 toujours malheureux quand
 tout son bonheur dépendoit
 d'elle. La Dame qui l'enten-
 dit ne luy voulut point dé-
 guiser ses sentimens. Elle luy
 dit qu'elle n'avoit pas de si
 mauvais yeux qu'elle eût pû
 ne pas s'appercevoir de l'ef-
 fort qu'il s'estoit fait , pour
 se contraindre auprès d'elle ;
 qu'elle avoit lû dans son cœur
 tout ce qu'il avoit souffert ,
 & que l'honneste homme luy
 ayant fait supprimer tout ce
 que l'Amant sembloit le de-
 voir forcer à luy dire , elle se

fentoit engagée à reconnoître ces marques d'estime, par toutes les choses qu'il pouvoit attendre de son amitié, mais que devant compte de sa conduite au Public, elle ne pouvoit, sans blesser la bienséance, songer à aucun engagement que la première année de son deüil ne fust expirée; qu'elle vouloit bien qu'il la vît jusqu'à ce temps, avec toute l'assiduité permise à un homme qui a des espérances autorisées, & qu'elle avouëroit sans aucune peine que si elle prenoit jamais un

second Mary , ce seroit luy
qu'elle choisiroit. Le Cava-
lier aimoit trop la gloire de
la Dame pour la vouloir ex-
poser aux murmures du Pu-
blic. Ainsi quoy que son a-
mour eust peine à s'accom-
moder d'un si long retarde-
ment , il la laissa maitresse
du temps , pourvû que sans
differer , elle voulust bien si-
gner avec luy un Contrat de
Mariage. Elle eut cette com-
plaisance , & il fut dressé aux
conditions qu'elle voulut.
Plus le Cavalier en reçut de
joye , & plus il eut d'impa-

216 MERCURE

tience de voir la fin du terme prescrit. Elle arriva, & le jour fut arrêté pour le mariage. Tout le monde y applaudit, & les complimens qu'on leur en vint faire de tous costez, n'eussent point eu d'interruption, sans une langueur accompagnée de fièvre, où l'aimable Veuve tomba tout à coup. Le Cavalier vit son bonheur reculé avec un chagrin inconcevable. Il appella aussi tost les Medecins, qui l'assurerent que ce seroit pour fort peu de temps; mais quoy qu'ils ne trouvaient

trouvassent rien de dangereux au mal de la Dame, elle en eut fort mauvaise opinion dès les premiers jours, & frappée du pressentiment qu'elle en mourroit, elle voulut se mettre en estat de ne craindre pas d'estre surprise. Quoy qu'on fust persuadé qu'elle s'alarmoit mal à propos, il y auroit eu de l'injustice à l'empêcher de se satisfaire. Le Cavalier qui ne l'abandonnoit point, la voyant toujours dans de funestes pensées, faisoit les efforts pour l'en défaire, & luy demandoit

Mars 1696

T

218 MERCURE

souvent si elle vouloit le dés-
esperer. Rien ne pouvoit ap-
procher de sa douleur, quand
se representoit que l'ayant
trouvée mariée lors qu'il al-
loit la prier d'agréer son cœur
& sa fortune, il estoit si mal-
heureux, qu'il se voyoit prest
de la perdre pour toujours
sur le point de l'épouser. Elle
eut dix ou douze jours après
de frequentes défaillances,
dont les Medecins ne pou-
voient bien connoistre la
cause, & continuant toujours
à dire qu'elle n'en reviendrait
pas, elle conjuroit le Cavalier

de la moins aimer, s'il se pou-
voit, afin que la mort ne le
touchast point si vivement.
Les choses tendres qu'elle
ajoutoit pour l'en consoler,
estoyent pour luy autant de
coups de poignard. Aussi
n'eut-il pas la force de sou-
tenir celui qu'il receut, lors
que luy tenant un jour la
main, elle dit tout d'un coup
d'une voix foible qu'elle alloit
mourir, & que l'on prist gar-
de à elle. On accourut prom-
ptement, & on tâcha de la
secourir. Le Cavalier la regar-
doit attentivement, sans pou-

T ij

220 MERCURE

voir prononcer une parole, & il demeura immobile dans un fauteuil, ayant les yeux attachés sur elle. Un moment après on cria qu'elle estoit morte, & ce triste cri le pénétra de telle manière, qu'on le trouva mort luy-même. Tous ceux qui avoient pris intérêt à leur mariage, connoissant le rare mérite qui les rendoit si dignes d'estre unis autrement que par la mort, les pleurerent l'un & l'autre, & admirèrent dans le Cavalier le plus surprenant effet de l'amour, dont on eust en-

core entendu parler.

Madame la Marquise du Puydufou mourut à Paris le 7^e de ce mois, âgée de quatre-vingt-trois ans. Elle estoit Veuve de Messire Gabriel, Marquis du Puydufou, Sire & Prince de Pescheuseul, premier Marquis & Dauphin d'Auvergne. Cette illustre & ancienne Maison a fini en luy. Il n'avoit que deux Filles, dont l'Aînée est Madame la Marquise Douairiere de Mirrepoix. La Cadette estoit feuë Madame la Comtesse de Grignan. Madame la Marquise

T iij

226 MERCURE

du Puydufon, leur Mere, estoit de la Maison de Believre; & ce nom si illustre & si cheri en France, est fini en elle. Le grand Pomponne de Believre, premier President, estoit son Frere. Elle estoit Petite-fille du Chancelier de Believre & du Chancelier de Sillery, & elle a conservé jusqu'à la mort cet esprit & cette éloquence, qui ont esté inseparables des personnes de son nom. Elle avoit un fond de bonté qui la prévenoit toujours en faveur de ceux qui luy representoient leurs be-

soins, & elle a porté la charité jusqu'à se priver souvent du nécessaire en faveur de ceux à qui elle faisoit du bien. Elle a esté inhumée avec tous ces grands Hommes de son nom, en l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois, dans la Chapelle qui appartient à cette Illustre Maison.

Je vous envoie une Lettre fort curieuse, sur une chose qui fait bruit par tout. Elle est de M^r de Lavardin, Lieutenant General en Bretagne.

T iiij

224 MERCURE

A MONSIEUR L'ABBE
DE LA FAYETTE.

A Vannes , le 3. Mars 1696.

IL vous paroistra bizarre ;
qu'un homme aussi peu super-
stitieux que moy , vous mande
un prodige , mais il est tres vray ,
et assez singulier pour vous le
mander. Il y a aujourd huy huit
jours , Feste de Saint Mathias ,
que l'on vit dans une Lande spa-
cieuse à cinq lieues d icy tres-dis-
tinctement trois Armées d'In-
fanterie en Bataille , deux en

presence bien rangées. Il y en avoit une troisieme separée, qui sembloit faire un Corps de reserve. Elle ne combattit point, & demeura comme spectatrice, puis elle disparut après le Combat. Les deux autres se mêlèrent & combattirent depuis trois heures après midy jusqu'à la nuit. Celle qui estoit du costé du Nord, avoit un Drapeau rouge, & celle du costé du Midy, un Drapeau blanc. Un General de taille gigantesque & de grande apparence, à la teste de chacune, les faisoit agir, & des Generaux ou Majors alloient de costé & d'au-

226 MERCURE

tre. Après le Combat l'Armée du Nord retourna, quoy que dérangée, vers un lieu nommé Lom-mé. Deux cens personnes l'ont vûë J'en ay des relations assez confirmées. Vous sçavez que nos Histoires en rapportent de semblables. Cela est arrivé dans une Paroisse appelée Ravengal. J'en voye à M^r de Rennes la Lettre du Curé, de ce lien là.

Je n'ay rien à vous dire sur cette Lettre, sinon qu'il est vray que les Histoires ont parlé de plusieurs apparitions, mais qu'elles estoient toutes

en l'air, & non pas sur terre
comme celle cy.

Le Mariage de Mademoi-
selle de Royan avec M^r le
Duc de Chastillon, fut fait la
nuit du Lundy 6. de ce mois
au Mardy. La Ceremonie
s'en fit par M^r l'Évesque de
Noyon, dans la Chapelle de
la maison de M^r le Duc de
Noirmontier, Oncle de la
Mariée. Toute la Famille de
M^s de Luxembourg y assista.
Elle s'appelle Marie-Anne de
la Tremoille, & elle est Fille
d'Alexandre de la Tremoille,
Marquis de Royan, & d'Yo-

228 MERCURE

lande de la Tremoille, Fille
de Messire François de la Tre-
moille, Duc de Naimonier.
Ce mariage réunit les deux
branches de cette Illustre
Maison, dont M^{le} le Duc de
la Tremoille est l'aîné. M^{le} le
Duc de Chastillon s'appelle
Sigismond de Montmorency.
C'est le second Fils de feu M^{le}
le Marechal Duc de Luxemb-
bourg, & de Madelaine Cha-
lotte Bonne Therese de Cler-
mont-Tonnerre. Tous ces
noms illustres, sont pleine-
ment soutenus par les deux
Mariez. M^{le} le Duc de Cha-

Il l'on a mille belles qualitez, sans compter une valeur extrême, & un zèle incomparable pour le service du Roy; vertu qu'il a héritée du feu Mareschal son Pere; dont tout le regret a esté de ne pas mourir les armes à la main pour la gloire de son Prince. On peut dire aussi que peu de personnes de sa qualité ont autant de sagesse, de prudence, & de moderation que luy. Le Public dit tant de bien de sa conduite, que je puis l'en louer icy, sans craindre de le flatter. Mademoiselle

230 MERCURE

de Royan meritoit tout le bonheur dont elle jouït. Après avoir passé ses premières années auprès de Madame l'Abbesse du Pont-aux-Dames, sa Tante, Fille de grande vertu, elle est entrée dans le monde sous la conduite de Madame la Duchesse de Bracciano sa Tante maternelle, dont le seul nom, & la grande reputation font également l'Eloge & celuy de la jeune Mariée. Avec une si bonne conductrice, elle ne pouvoit que s'attirer les applaudissemens publics, & elle

n'avoit, comme elle a fait, qu'à suivre ses pas, pour ne s'éloigner jamais de la vertu. Aussi on luy trouve non-seulement une douceur & une modestie extrême, mais encore une politesse, & un jugement qui luy attirent l'estime de tout le monde. Elle est aussi Nièce de M^e la Duchesse Lenti, dont le Mary a esté honoré depuis peu de temps par le Roy, du Cordon de les Ordres. Elle est fort considérée dans Rome, non-seulement par le grand rang que luy donne sa qualité, mais encore

232 MERCURE

par son esprit , par sa vertu
& par sa sage conduite. On
ne sçauroit croire combien
ce Mariage a esté generale-
ment approuvé à la Cour &
dans la Ville. Le Peuple qui
semble avoir en garde les
Maisons illustres , & qui doit
s'intéresser dans la conserva-
tion des grands noms , a té-
moigné une joye universelle
de l'union de ceux de Mont-
morency & de la Tremoille.

M^r le Marquis de la Bau-
me , Fils de M^r le Comte de
Talaré , Lieutenant de Roy
de la Province de Dauphiné ,

& Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, a épousé Mademoiselle de Verdun, Fille unique de M. le Comte de Verdun, Lieutenant de Roy du Pays de Forest, & Deputé de la Noblesse de Bourgogne. Les Peres sont Cousins germains, enfans des deux Freres, & cette alliance réunit tous les biens de leur Famille. Le Roy & toute la Maison Royale leur firent l'honneur de signer le Contrat de Mariage sur la fin du mois passé.

Les Nouvelles publiques
Mars 1696. V

234 MERCURE

vous ont appris que M^{le} Duc de Modene avoit épousé Madame la Princesse de Hanover. Cette nouvelle Duchesse accompagnée de Madame la Duchesse de Hanover sa Mere, arriva au commencement du mois passé, dans les Etats du Duc son Mary. La Lettre qui suit vous fera sçavoir la reception qui a esté faite à ces deux Princeses, en beaucoup de lieux par où elles ont passé.

A Modene ce 15 Février 1696.

POUR continuer à vous rendre compte de nostre voyage,

dont je vous ay informé jusqu'à
 Chârnies, qui est l'entrée & la
 clef du Tirol, qui sont des Mon-
 tagnes des Alpes qui separent
 l'Allemagne de l'Italie, je vous
 diray qu'il se trouva le Comte
 de Laudron, qui complimenta
 leurs Alteſſes Sereniſſimes de la
 part de l'Empereur, de la Reine
 Duchesse de Lorraine, & des
 Princes ses Enfans. Nous en-
 trâmes au bruit du canon & de
 la mousqueterie, & arons esté
 suivis de ce Comte & des Com-
 missaires de l'Empereur, qui nous
 ont défrayez jusqu'à deux lieues
 en deçà de Trente, qui sont quinze

236 MERCURE

ou seize jours. Nous trouvâmes à Trente le train de Madame la Duchesse de Modene, composé de plus de deux cens personnes, sçavoir, une Dame d'honneur, six Filles d'honneur & leur Gouvernante, (la Dame est Marquise, & la Gouvernante, Comtesse,) huit Pages, douze ou quinze Gentilshommes, dont les moindres sont Comtes, huit Courreurs, deux Estafiers, qui sont les Valets de pied, & douze Gardes. Le reste estoit la suite pour le service, neuf Cuisiniers, & plusieurs personnes de l'Office. A la disnée de la seconde journée après

Trente, se trouva l'Ambassadeur de la Republique de Venise, fort accompagné, qui complimenta les Duchesses; & à commencer dès le mesme soir jusqu'à deux journées en deçà de Veronne, qui sont sept ou huit jours, à cause de deux jours de sejour à Veronne, la Republique a défrayé nostre train & celui de Modene, qui composoient plus de trois cens cinquante personnes. A l'endroit qui separe les Etats de l'Empereur d'avec la Republique, la commission du Comte de Landron cessant, il complimenta, accompagné de toute la Milice du pays sous les ar-

278 MERCURE

mes, & fut regalé d'un Portrait du Duc de Modene, enrichi de Diamans, estimé trois mille écus, & de la part de S. A. S. d'une bague de cinq cens écus. Tout joignant, sur les Etats de la République; se trouva l'Ambassadeur de Venise, & le Podesta, c'est à dire le Gouverneur, qui est un grand Seigneur, Noble Venitien, qui complimenterent de nouveau, accompagnez aussi de de route la Milice sous les armes, & de huit Compagnies de Cavalerie, qui nous conduisirent à la couchée. Le lendemain, pour éviter de mauvais chemins pleins de précipices,

la République fit faire un pont de bateaux sur la Rivière de Lige. On ne fait jamais ce pont que pour les Princes. Il fut fait la première fois pour l'Imperatrice Eleonor. Nous partîmes l'après-midy pour nous rendre à Veronne, éloignée de quatre lieues d'Allemagne, toujours accompagnés de toute la Milice, & des huit Compagnies de Cavalerie. A une lieue de Veronne, nous trouvâmes le Podesta avec vingt Carosses à six chevaux, accompagné de ses Gardes, qui complimenta. Leurs Atteffes monterent dans l'un de ces vingt Carosses. Tout le chemin

240 MERCURE

estoit bordé d'une double haye de Milice sous les armes, & d'une foule de Peuple, qui redoubloit à tous momens les cris de Viva. Les deux costez du chemin estoient bordés de dix en dix pas de poëles à feu, sur des piliers de sept à huit pieds de haut, ce qui produisoit un tres-bel effet la nuit. Nous entrâmes à Veronne au bruit du canon, de la mousqueterie, des boëtes, & de toutes sortes d'instrumens, & trouvant plus de dix mille personnes hors de la Ville. Toutes les rues estoient illuminées, tous les balcons tapissés. Nous logeâmes dans le Palais du Podesta. Il y eut le

le soir, & tous les jours suivans de nostre séjour, Serenades, Opera, Comedie & Bals, où se trouverent toujours plus de trois cens Dames, plus belles & mieux mises les unes que les autres, & toutes couvertes de pierreries. Il ne se peut rien ajouter à la magnificence des tables, & à l'affluence de toutes choses, qui surpasserent tout ce qu'on s'en peut imaginer. Tout cela nous suivit jusqu'à une journée & demie de Veronne. C'estoient les limites de la Republique, & de l'Etat de Mantouë. Là se trouverent l'Ambassadeur & le Podesta de Veronne, avec

Mars 1696. X

242 MERCURE

les mêmes Troupes réglées de Milice, & une infinité de peuple. Ils haranguerent de nouveau, & prirent congé. L'Ambassadeur fut regalé d'un Portrait enrichi de Diamans, de la part du Duc de Modene, & en cet endroit se trouva la Dame d'honneur de la Duchesse de Mantouë, qui complimenta les Duchesses de la part de sa Maistresse, & monta dans leur carosse. Il y avoit aussi la Compagnie des gardes de la ville de Mantouë, qu'on appelle la Compagnie des Marchands. Leurs chevaux estoient chargez de rubans, & les Gardes étoient tous en just-au-

corps de velours couleur de citron.

À deux lieues de Mantouë arri-

va le Duc, qui fit ses complimens

& s'en retourna. Une lieue ap-

prochant de Mantouë, nous trou-

vâtes les chemins garnis de lu-

mieres & de Milice, comme à

Veronne. Nous entrâmes au bruit

de toute l'artillerie & des cris de

joye. Le Duc & la Duchesse se

trouverent à la porte pour y rece-

voir les nostres. Nous logeâmes

dans le Chasteau, qui est un des

plus grands & des plus richement

meublez de l'Europe. Il est situé

sur un lac, ce qui le rend un lieu

fort mal sain. Nous y sejourna-

244 MERCURE

mes deux jours, pendant lesquels
il y eut toujours Opera, Comedie
& Bal, où estoient de tres-belles
Dames, & plusieurs autres qui
nous avoient suivis de Veronne.
Nous partâmes de Mantoue le 8.
Février après midy, sur les Bu-
centaures de la Ville, magnifiqué-
ment meublez, & nous nous ren-
dîmes en deux jours par le lac &
par le fleuve du Pô, à Scalara,
qui est un Bourg de la dépendance
du Pape, à cause du Duché de
Ferrare. Le Cardinal Imperial,
Legat de Ferrare, y fit compli-
menter les Duchesses, & l'on tira
le canon du Fort, à quoy nous ré-

pondames par celui de nos Bucen-
taures. Il leur fit aussi presenter
un regale de trente bassins pleins
de veaux gras, de Perdrix, Cail-
les, Faisans, Oranges, Citrons,
Raisins, & autres fruits des plus
beaux, avec des Vins exquis,
Rossolis, Rarasta, & plusieurs
autres liqueurs, des Truffes, &
des Confitures de toutes sortes. Le
Dimanche 5. nous prismes par
l'embouchure la Riviere de Pana-
ra, que nous suivîmes deux jours
sur les Bucentaures de Modene.
Celuy des Duchesses estoit tout
doré au dehors dans l'eau, les masts
& les rames. Il y avoit au dedans

246 MERCURE

trois chambres, dont deux estoient tapissées aux costez & au plafond, de velours cramoisi avec de gros galons & des franges d'or. La troisiéme estoit toute de miroirs, & tous les parquets où marchoient les Rameurs, estoient couverts de tapis de Perse. Le dessus estoit entouré d'une balustrade de sculpture & dorée, & les masts & la balustrade estoient ornez de grandes banderoles de damas & de taffetas bleu, aux armes de Modene. Pour les Matelots de ce Bucentaure, qui estoit armé de quatre pieces de canon, avoient des habirs de velours bleu à la livrée de Modene.

Toute la suite, provisions & bagage, estoit dans douze ou treize autres Baccantaures, la pluspart tapissiez de damas de differentes couleurs, ou peints ou dorez, bien vitrez & armez de canon. Il y en avoit un entr'autres, dans lequel, outre deux chambres fort propres, il y avoit une grande Salle de dix-huit pas de long & de douze de large, le tout doré & peint, meublé de fauteuils, chaises & tapis de velours cramoisi à crespines & galons d'or, grands brasiers d'argent, & toutes sortes de commoditez, le dessus environné d'une balustrade entourée de treize gros mousquets,

248 **MERCLARE**

attachez comme sept canons ;
dont ce Bucentaure estoit armé.

Le 6. sur les trois heures après
midy, le Duc aborda celui des

Princesses, avec sept ou huit Gen-
tilshommes, dans un Esquif d'E-

bene, ou couleur, avec la proue &
la pompe d'un acier tres-poli.

Cette entrevue se fit avec toute
la joye & toute la satisfaction

imaginable. On arriva à deux
heures de nuit à Buon-Porto.

Nous logeâmes dans un Palais
appartenant à la Marquise de

Rangoni, Dame d'honneur de la
Duchesse de Modene ; le mariage

y fut consommé, & nous en par-

j'arrivai à trois heures après midy en
 carrosse, pour nous rendre le soir à
 Modene, éloignée de quatre lieues.
 A moitié chemin nous rencontrâ-
 mes la Duchesse mere, accom-
 pagnée de soixante et dix caros-
 ses à six chevaux, qui compose-
 rent le cortège de nostre Entrée.
 Depuis là les chemins furent bor-
 dex de lumieres, comme avant
 qu'on arrivast à Veronne et à
 Mantoue. Tous les Clochers é-
 toient illuminez à triple étage,
 aussi bien que les remparts, ce qui
 produisoit la nuit le plus bel effet
 du monde. Nous entrâmes au
 bruit du canon, de la mousquete.

250 MERCURE

rie, des boëstes, des fusées volantes qui continuerent toute la nuit & des acclamations du Peuple. Toute la Ville estoit illuminée & tapissée dans les principaux endroits. Les rues même où l'on ne devoit point passer, l'estoient aussi depuis le pavé jusque sur les toits, avec des lanternes de papier huilé & peint de différentes couleurs. Les Palais l'estoient par une infinité de grands flambeaux de cire blanche, & l'on en compto à celui du Duc jusques à huit cens, qui brûlerent toute la nuit. Le Palais qui n'est point encore achevé, sera un des plus grands & des

plus magnifiques d'Italie. Il y a
 dès à present un grand nombre
 d'appartemens aussi somptueuse-
 ment meublez que l'on en voye
 en beaucoup de Cours. Celuy de la
 Duchesse contient dix-sept ou dix-
 huit grandes Pieces de plein pied,
 où les moindres tapisseries sont de
 velours cramoisi avec de larges
 galons & des franges d'or. Le lit
 de la Duchesse est d'une broderie
 particuliere dedans & dehors, a-
 vec quantité d'ornemens de Per-
 les; & la Toilette, qui estoit des
 plus magnifiques, est de vermeil
 cizelé, avec le bas d'un tres beau
 point de Venise. En un mot, c'est

292 MERCURE

le véritable Palais où l'Amour fit transporter Pſyché par les Zéphirs. Il n'y a personne qui soit plus galant, plus sage & plus content que le Duc. Ce fut le 7. que nous arrivâmes icy, & le Lundy 13. on fit la cérémonie du mariage dans l'Eglise Cathédrale, qui estoit magnifiquement ornée. Tout le pavé, & même celui du Porche, estoit couvert de vieux tapis. La Messe fut célébrée pontificalement par l'Evêque, avec Musique, & le Te Deum chanté; après quoy on fit le Festin nuptial. Vous n'avez qu'à vous imaginer tout ce qu'il y a de plus

propre de plus delicat & de plus
abondant en viandes , fruits &
confitures , ce qui fut suivi du
Bal. Hier l'on tira un Feu d'arti-
fice des mieux entendus. Tout cela
meriteroit une description plus
étendue que celle que je vous fais ;
mais j'espere que vous voudrez
bien vous en contenter.

Le 17. de ce mois mourut
à Versailles Elisabeth d'Or-
leans , Duchesse de Guise ,
Fille de Gaston Jean-Baptiste
de France , Duc d'Orleans ,
Oncle du Roy , & de Mar-
guerite de Lorraine , Fille

254 MERCURE.

puîsnée de François, Comte de Vaudemont. Elle estoit née le 26. Decembre 1646. & elle avoit esté mariée en 1667. avec Louïs-Joseph de Lorraine, Duc de Guise, né en 1650. du mariage de Louis de Lorraine, Duc de Joyeuse, avec François-Marie de Valois. Elle en eut un Fils appelé François-Joseph de Lorraine, né le 28. Aoust 1670. & mort le 16. Mars 1675. C'a esté le dernier Duc de Guise, Louis-Joseph de Lorraine Duc de Guise, son Pere, étant mort à Paris de la

petite verole , le 30. Juillet
1671. Madame la Duchesse de
Guise, sa Veuve qui vient de
mourir , a montré dans les
derniers momens de sa vie ;
toute la resignation qu'on
peut attendre d'une person-
ne, qui a toujours vécu dans
de grandes pratiques de pie-
té. C'est ce qui a fait dire au
Roy que cette Princesse
estoit morte , comme elle a-
voit vécu , c'est-à-dire , tou-
jours pleine de charité ; en
sorte que ne se reservant de
son revenu , que ce qu'il fal-
loit pour l'entretien de sa

256 MERCURE

Maison, elle donnoit tout le reste aux Pauvres. Incontinent après son décès, on tendit son appartement de drap noir, avec deux lez de velours, & les Peres Feüillans de la rue Saint Honoré, furent appelez par l'ordre du Roy, pour assister jour & nuit auprès du corps de cette Princesse, qui fut exposé sous un dais, avec quantité de luminaires. C'est un honneur qui est particulier aux Peres Feüillans, depuis la mort de Henry III. leur premier Fondateur, auprès du corps du;

quel on les appella, & depuis ce temps, on a fait la mesme chose aux decés des Rois, des Reines, des Princes, & des Princesses du Sang. Sa Majesté qui ne manque en rien, avoit donné ses ordres pour travailler aux preparatifs des obseques de Madame la Duchesse de Guise; mais comme on ouvrit son Testament, par lequel elle supplioit le Roy de trouver bon qu'elle fust enterrée sans aucune ceremonie dans l'Eglise des Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques, comme

Mars 1696.

Y

258 MERCURE

une simple Religieuse, on fit tout cesser, & elle y fut portée le Mardy 20. au soir. Outre quantité de legs pieux, elle en a fait à tous ses Domestiques, qu'elle a ordonné que l'on nourrist encore une année, à commencer du jour de sa mort. M^r de Pontchartrain est executeur de son Testament. Elle n'a pas oublié l'Hospital d'Alençon, où elle faisoit de fort grandes charitez, & a marqué dans ce Testament qui est olographe, & fait le 3. Mars 1695. qu'elle esperoit de la

bonté du Roy, que si les meubles & les pierreries ne suffisoient pas pour acquitter tous les legs, Sa Majesté voudroit bien qu'on y ajoutast une année de son revenu.

Voicy les noms des Personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe, mortes sur la fin du mois passé, & au commencement de celui-cy.

M. Jacques Vincent Loubrail, natif de Toulouse, Inspecteur, Brigadier, & Commandant les Troupes qui estoient en Italie. Il a esté

Y ij

260 MERCURE

inhumé à Argenteuil près
Paris.

Messire Louis de Marillac ,
Docteur en Theologie de la
Maison de Sorbonne, Curé
de Saint Jacques de la Bou-
cherie, & cy-devant Curé de
Saint Germain de l'Auxer-
rois. Il menoit une vie exem-
plaire, estoit fort charitable
aux Pauvres, & édifioit ses
Paroissiens autant par son
exemple que par ses instruc-
tions. Il estoit Frere de M^r
de Marillac Dolinville, Con-
seiller d'honneur au Parle-
ment, & Conseiller d'Etat,

Fils de Michel de Marillac,
 Conseiller d'Etat, & de Jean-
 ne Potier, Fille aînée de Ni-
 colas Potier, Seigneur d'Oc-
 querre, Secrétaire d'Etat. Pe-
 tit-fils de René de Marillac,
 Maître des Requestes, & de
 Marie de Creil, & arrière-
 petit-fils de Michel de Maril-
 lac, Seigneur de Ferrières,
 Garde des Sceaux de France.
 La maison de Marillac est con-
 nue de tout le monde par son
 ancienneté, par les person-
 nes d'honneur & de piété
 qu'elle a produites, & par les
 Charges & Emplois confide-

262. MERCURE

rables dont ils ont esté revêtus.

Messire Felix le Févre de Caumartin, Seigneur de Maizy, Capitaine de Fregate de guerre pour le service du Roy. Il n'avoit que vingt cinq ans; & se faisoit distinguer parmy les Officiers de Marine. Il est Fils de feu M^r de Caumartin, Conseiller d'Etat, & de... de Verthamon, sa seconde femme.

Dame Philippe Chaillou. Elle estoit Femme de Messire Jean Dorat, Conseiller du Roy, & Doyen de la Cham...

bre des Comptes.

Messire Jean-Baptiste de la Croix de Chevrieres, Marquis de Saint-Vallier. Il estoit fils de Pierre-Felix de la Croix de Chevrieres, Comte de Saint-Vallier, cy-devant Capitaine des Gardes de la Porte chez le Roy, & Colonel d'un vieux petit Corps d'Infanterie, entretenu par Sa Majesté.

Dame Anne Saulnier. Elle estoit Veuve de messire Pierre Gangnot, Seigneur de maincourt, Arzilliers & autres lieux, Surintendant &

264 MERCURE

Commissaire general des vivres des Camps, Armées, & Garnisons de France.

Dame Anne Bazin, Veuve de M^r de Loynes, Seigneur de Chaubuisson, ancien Conseiller du Roy, Correcteur en sa Chambre des Comptes. Elle estoit Sœur de M^r Bazin Auditeur des Comptes, & Tante de M^r Bazin maître des Requestes.

Dame Anne du Poncez, Epouse de Guillaume Briconnet, Seigneur de Feucherolles & de Lanluës.

Messire Bernard de la Guiche,

GALANT: 265

**che', Comte de S. Geran, de
la Palisse & de Saligny, Che-
valier des Ordres du Roy,
Lieutenant General des Ar-
mées de Sa Majesté, mort su-
bitement le 18. de ce mois. Il
avoit cinquante - quatre ans,
& il estoit Fils unique, & seul
heritier de Claude de la Gui-
che, Comte de S. Geran, de
la Palisse, & de Saligny, Gou-
verneur, Senechal & maré-
chal de Bourbonnois, & de
Susanne de Longaunay, &
Petit-Fils de Jean-François
de la Guiche, Seigneur de
S. Geran, Chevalier des Or-**

Mars 1696

Z

266 MERCURE

des du Roy, M^{re} de France,
ce, & Gouverneur du Bour-
bonnois, & de Susanne aux Es-
paules, Fille aînée de Henry-
Robert aux Espaulles Seigneur
de Sainte-Marie du Mont, Lieu-
tenant de Roy en Norman-
die, & de Jeanne de Bours.
M^r de S. Geran qui vient de
mourir, avoit épousé Fran-
çoise-Madeleine-Claude de
Wagnies, Fille unique de
François de Wagnies, mar-
quis de Montferville, Lieu-
tenant de Roy en Norman-
die, & de Jourdain-Made-
leine de Carbonnel, dont il a
eu une Fille unique.

Messire Pierre de Bretigneres, cy-devant Conseiller au Parlement, âgé d'environ soixante & quatorze ans. Il estoit Fils de Messire François de Bretigneres, Seigneur de la Perruisiere, Procureur General au Parlement de Normandie, puis Conseiller d'Etat, & de Dame Louïse de Pleurre. Il avoit épousé Marthe Petini, dont il laisse un Fils unique, sçavoir Messire Pierre de Bretigneres, Conseiller au Grand Conseil, & auparavant Substitut au Parlement. Cette Famille est fort ancienne, &

268. MERCURE

tres-bien alliée dans l'Épée & dans la Robe. Elle est originaire de Normandie, & a donné trois Procureurs Généraux de son nom au Parlement de cette Province, & entre autres Jacques de Breignerès, qui en estoit Procureur Général sous le regne du Roy Charles IX. Il y a eu aussi plusieurs personnes de ce nom dans le Grand Conseil.

M^{re} Charles - Nicolas de Créqui, Marquis de Blanchefort, second Fils de feu M^{le} le Maréchal de Créqui. Il est

mort à Tournay le 16. de ce mois. Il estoit Maréchal des Camps & Armées du Roy, & fort estimé pour sa sagesse, quoy que dans un âge peu avancé.

Le 5. de demois, le R. Père Dom Zosime, Abbé de la Trappe, mourut âgé de trente-cinq ans, après cinq jours de maladie. C'estoit le second Abbé Regulier de cette Abbaye, depuis qu'elle s'est mise dans la grande Reforme. Il n'y avoit que peu de mois qu'il avoit esté beny par M^r l'E. yêque de Séz, le premier

Z iij

270 **MERCURE**

Abbé régulier, qui est de la Famille des Bouthillier-Chavigny, s'estant demis de son Abbaye avec la permission du Roy, & vivant presentement dans la maison comme les plus simples Religieux.

M^r Bauyn, Directeur du Seminaire de Saint Sulpice, y est mort âgé de cinquante-cinq ans, consumé par la penitence & par ses travaux au service du Prochain, la maladie n'estant venue que d'un épaisement de forces. Il a porté toutes les vertus Chrétiennes à un degré si émi-

nent, qu'on admiroit en luy
 ces exemples que nous hono-
 rons dans l'ancienne Eglise,
 & qu'on regarde, soit foi-
 bleſſe, ſoit amour propre, ſoit
 relâchement, comme impos-
 ſibles à noſtre ſiecle. Il avoit
 pour Dieu un amour ardent,
 pur & tendre, dont un eſprit
 occupé de l'amour du monde
 ne conçoit ny la force, ny les
 douceurs, ny la violence, &
 il avoit pour luy même une
 haine ſalutaire, verté preſque
 inconnue aux gens du ſiecle,
 mais neceſſaire, non ſeule-
 ment à la perfection, mais

Z iiij

272 MERCURE

encore au salut. De cet amour de Dieu & de cette haine de luy-même, naissoit une faim & une soif des souffrances qui luy inspiroient ces pieux excès & ces saints emportemens de pénitence, dont le détail feroit fremir nostre délicatesse. Son humilité profonde & sincère luy a toujours fait refuser avec beaucoup de résistance, tous les emplois distingués, & luy inspiroit pour luy des sentimens, que ceux qui ne connoissent pas jusqu'où peut aller cette vertu, ne croiroient pas sincères.

GALANT. 273

Pour sa charité & son zèle envers le Prochain, il n'y a qu'un recit exact de ses fatigues & de ses travaux qui nous en pourroit donner l'idée. Toutes ces vertus ont été récompensées par une tranquillité qu'on ne sçauroit exprimer, par une joye & par une paix interieure dans ces derniers jours de crainte, de douleur & d'amertume. Il mourut enfin le jour de Saint Joseph, après avoir donné des instructions particulieres à tous les jeunes Ecclesiastiques qui se forment dans le

274 MERCURE

Seminaire de S. Sulpice, pour
le Sacerdote: Il rendit le der-
nier soupir en prononçant
ces paroles de l'Apocalipse.
Veni, Domine, &c. & laissa
toute cette Communauté
remplie de l'odeur de ses ver-
tus, & de la memoire de ses
grands exemples.

La Feste de Pasques ayant
esté celebrée en 1693. le 22.
Mars, qui est le plûtoſt qu'on
la puisse celebrer, je vous en
appris les raisons en vous en-
voyant dans ma Lettre du
mois de Decembre de l'année

GALANT: 275

1692. un petit Traité intitulé,
Instruction familiere & facile
pour connoistre à perpetuité le
temps de la celebration de la Feste
de Pasques. Comme cette Feste
est toujours mobile, ce qui
est cause que dans le nouveau
Breviaire à l'usage de Paris,
il est enjoint aux Pasteurs &
Officians de prononcer à hau-
te voix à l'Autel, incontinent
après l'Evangile de la grande
Messe, *Mes tres-chers Freres en*
Jesus-Christ, vous sçavez que
par la misericorde de Dieu & de
Nostre-Seigneur J. C. la Feste de
Pasques sera celebrée un tel jour en

276 MERCURE

la presente année, un particulier
considerant qu'elle est recu-
lée en celle-cy jusqu'au 22.
d'Avril, qui est un mois plus
tard qu'on ne la celebra en
1693, a voulu nous apprendre
plus succinctement que ne
l'a fait l'Auteur de l'Instruc-
tion familiere dont je viens
de vous parler, d'où vient
cette difference de temps,
comme vous le verrez dans
ce qui suit.

USAGE DES EPACTES
 & des Lettres Dominicales,
 apposées dans le Calendrier
 Romain, à chacun des jours de
 l'année, au moyen desquelles
 on connoist le temps de la cele-
 bration de la Feste de Pasques.

LE Pape Gregoire XIII.
 ayant observé avec les
 plus fameux Astronomes de
 son siècle, que l'on cele-
 broit pas la Feste de Pasques
 dans le temps réglé par l'E-
 glise, dans le Concile de Ni-
 ce, tenu en l'an de Salut 325.

278 MERCURE

suivant lequel cette Feste de Pasques se doit celebrer tous les ans le premier Dimanche d'après le quatorzième de la Lune, arrivant après le 21. Mars, ou ce jour là mesme à perpetuë, sans aucunement l'avancer, ny la retarder, & ce jour 21. Mars ayant esté fixé par l'Eglise à son égard pour l'Equinoxe du Printemps, afin de faire une uniformité parmy tous les Chrestiens, en celebrant cette Feste tous en un mesme temps, on s'apperceut de deux erreurs qui s'estoient glissées au sujet de

cette Feste, l'une concernant le Soleil, & l'autre concernant la Lune.

La premiere de ces erreurs à l'égard du Soleil, estoit qu'on supposoit que les six heures que l'on comptoit par delà les 365. jours, que le Soleil employe à faire son cours annuel, estoient entieres, & de ces six heures, on compose un jour de 24. heures, qu'on insere tous les quatre ans, entre le 23. & le 24. du mois de Février; ce qui fait qu'on le nomme Bissextile, cest-à-dire, deux fois six;

280 MERCURE

d'autant que ce jour qui a esté estably par les Romains, estoit nommé par eux deux fois le fixième des Calendes de Mars, c'est-à-dire, avant le premier jour de Mars, qualifiant de ce nom de Calendes, tous les premiers jours de chaque mois. Cependant ces six heures ne sont pas entieres, & il n'y a par delà ces 365. jours du Soleil, que cinq heures 49. minutes & 16. secondes, d'où il arrive par conséquent une anticipation tous les ans de 11. minutes 44. secondes, en com-

ptant ces six heures comme si elles estoient entieres , laquelle anticipation avoit produit dix jours entiers , que l'on reputoit le Soleil estre dans l'Equinoxe établi le 21. Mars , qui est un des fondemens de la celebration de la Feste de Pâques , depuis l'année 325. jusqu'en l'année 1582. quoy qu'il n'y fust pas , laquelle erreur estoit cause qu'on ne celebroit plus cette Feste dans le veritable temps ordonné par l'Eglise , dans le Concile de Nice.

Pour remedier à cet abus

Mars 1696.

Aa.

282 MERCURE

le Pape Gregoire XIII. par l'avis de ces mesmes Astro-
nomes , retrancha dix jours
dans l'année 1582. & c'est ce
qu'on nomme la reformation
du Calendrier , ce qui se fit
de la sorte , qui fut que dans
le mois d'Octobre de cette
année-là , après le quatrième
jour de ce mois d'Octobre ,
on compta le jour suivant le
quinzième de ce même mois ,
puis le seizième , & le reste ,
tant de ce mois que de toute
l'année , à l'ordinaire. Par ce
moyen ce Pape remit en quel-
que façon l'Equinoxe du

GALANT: 283

Printemps en son lieu accoustumé, & en conséquence la Feste de Pasques & toutes les autres Festes mobiles dans leurs veritables jours, l'Eglise voulant faire celebrer ces Festes dans les temps qu'ont esté operees les Mysteres qu'elles representent, ce qui seroit arrivé tout au contraire, si on n'avoit pas remedié à cette erreur, qui auroit par succession de temps, causé beaucoup de confusion, en ce que la Feste de Pasques auroit esté à la fin celebrée dans le mois de Juin, & plus tard ensuite.

A a ij

284 **MERCURE**

Mais comme nonobstant le remede du retranchement de ces dix jours, il ne laisse pas de se faire tous les ans une anticipation des ces minutes & secondes, en reputant ces six heures comme si elles estoient entieres, dont se compose tous les quatre ans ce jour bissextil, ce mesme Pape qui a fait le retranchement de ces dix jours, y a apporté le remede pour l'avenir, en ordonnant que l'on obmettroit trois jours, qui devroient estre Bissextils, & qui ne le seront pas dans

GALANT. 285

l'espace de quatre cens ans, au commencement des trois premiers siècles, comme il arrivera que l'année 1700. ne sera point Bissextile, ny celle de 1800. ny celle de 1900. mais celle de 2000. sera Bissextile, ce qui se pratiquera de mesme à l'avenir sur l'observation qu'on a faite que ces minutes & secondes, forment un jour entier en 134. ans, ce qui n'est pas néanmoins si juste qu'il ne se fasse encore à l'avenir quelque anticipation, mais si peu considerable qu'elle ne sçauroit

286 MERCURE

causer de confusion qu'après plus de vingt mille ans.

La seconde erreur estoit à l'égard de la Lune qui sert aussi de fondement à la célébration de cette Feste de Pâques, en ce qu'on supposoit que la grande révolution de la Lune dans le Ciel, qui est ce que l'on nomme le Cycle Lunaire, c'est-à-dire le temps qu'elle met à se joindre au Soleil dans le mesme point duquel elle en estoit partie en l'espace de 19. ans entiers, quoy qu'il manque de ces dix-neuf ans une heu-

10 vingt-sept minutes & trente-trois secondes, qui font d'anticipation, qu'on faisoit tous les dix-neuf ans, laquelle anticipation avoit produit près de cinq jours que l'on reputoit la Lune revenir audit point du Ciel, dont elle estoit partie depuis l'année 325. jusqu'en l'année 1582. ce qui estoit cause pareillement que l'on ne celebroit plus cette Feste de Pasques dans le temps ordonné par l'Eglise, en anticipant le temps des nouvelles Lunes.

Afin d'y remedier, ce mes-

288 MERCURE

me Pape Gregoire , lors du retranchement de ces dix jours , voyant que les Epactes qui servoient à montrer les nouvelles Lunes , ne marquoient pas justement le temps de ces Epactes , qui servent aussi de fondement à la celebration de la Feste de Pasques , a dispersé les Epactes dans le Calendrier Romain , les appliquant de la sorte , qui est qu'au premier jour de Janvier , il y a mis une marque en forme d'une étoille au lieu du nombre de 30. n'y pouvant avoir jamais 30. d'Epacte ,

d'Epacte, au second de Janvier xxix. d'Epacte, au troisieme xxviii. & ainsi de suite par le mesme ordre retrograde jusqu'au 30. de ce mesme mois de Janvier, auquel est appose 1. d'Epacte, puis au 31. Janvier est apposee encore une Etoile, comme au premier de Janvier. Au premier jour de Fevrier est appose xxix. d'Epacte, au second xxviii. d'Epacte, & ainsi dans le mesme ordre retrograde jusqu'au 31. de Decembre auquel se trouve appose xx. d'Epacte, lesquelles Epactes

Mars 1696.

B b

290 MERCURE

montrent les nouvelles Lunes de chaque mois en cette façon, qui est que le jour auquel se trouve apposée l'Epacte d'une année, marque le jour de la nouvelle Lune dans tous les mois de la même année.

Or comme la connoissance de la nouvelle Lune par ces Epactes, dépend de celle de l'Epacte de chaque année, cette Epacte se connoist de la sorte, qui est qu'il faut compter sur les trois premiers doigts de la main, & voir sur lequel de ces trois doigts ar-

tive le nombre d'or, lequel pour son excellence & utilité à faire connoître les nouvelles Lunes, on marquoit autrefois en lettres d'or, dont il a retenu le nom. Ce nombre d'or est celui de 19. Ainsi sur le premier doigt on compte un, sur le second on compte deux, sur le troisième on compte trois; puis derechef sur le premier doigt on compte quatre, sur le second on compte cinq, & ainsi de suite de même jusqu'au nombre de 19 qui échet sur le premier doigt; & quand ce nombre

Bb ij

202 MERCURE

d'or de l'année proposée, & échet sur le premier doigt, l'Epacte est pareille à ce nombre d'or. S'il échet sur le second doigt, il y faut ajouter 10. S'il échet sur le troisième doigt, il y faut ajouter 20. Soit le nombre qui resultera de ces nombres d'or, le 10. ou le 20. y étant joints, comme il est dit cy-dessus, ce sera celui de l'Epacte de l'année proposée, pourvu que ces nombres joints ensemble n'excedent point celui de trente, car en ce cas-là il faut retrancher trente, & ne prendre que le

GALANTE 293

ser plus pour composer. L'Epacte.

Et comme la connoissance de cette Epacte suppose celle du nombre d'or, cette connoissance se trouve ainsi. Pour trouver le nombre d'or d'une année proposée, il faut ajouter un à cette année, & diviser le tout par 19, & ce qui restera après cette division faite, sera le nombre d'or de cette année. Exemple. Pour savoir le nombre d'or de l'année 1695, il faut y ajouter un, qui fait 1696, lesquels 1696. divisez par 19, il reste cinq, &

B b iij

294 MERCURE

Partant le nombre d'on de
cette année 1695. est 5. & pour
sçavoir quelle est l'Epacte de
cette année 1695 comme ce
nombre de 5 arrive sur le se-
cond doigt de la main, il faut
y ajouter 10. qui font 15. Par-
tant l'Epacte de cette année
1695. estoit 15.

Cette Epacte estant con-
nuë, si l'on veut avoir celle de
la nouvelle Lune dans tous les
mois de la même année 1695.
il faut voir dans le Calendrier
Romain au quantième jour
des mois de cette année se
trouve appolée cette Epacte

rs. & entre autres, dans le
mois de Mars, pour trouver
le jour de la celebration de
la Feste de Pasques, laquelle
se trouve apposee au 16. jour
de ce mois, dont le 14. est ar-
rive le 29. de ce mois de Mars,
auquel 29. il faut aller cher-
cher la lettre Dominicale de
cette année qui est le B. com-
me il sera montre cy après,
lequel B. est appose au troi-
sieme jour d'Avril ensuivant,
& partant le jour de la cele-
bration de la Feste de Pas-
ques en cette année 1695. a
esté le troisieme jour d'Avril.

B b iij

296 MERCURE

Ces choses ainsi connues, ſçavoir, le Nombre d'Or de cette année 1695. l'Epacte enſuite par le moyen de ce Nombre d'Or, & la nouvelle Lune par le moyen de l'Epacte, il reſte à connoiſtre la Lettre Dominicale de cette année, ce qui ſe trouve de la ſorte ; qui eſt que le meſme Pape Gregoire a fait appoſer ces Lettres Dominicales, c'eſt à dire qui monſtrant les Dimanches dans tous les mois de l'année, qui ſont immuables dans le Calendrier Romain (& ce ſont

les sept premières Lettres de l'Alphabet, ſçavoir, A B C D E F G) à tous les jours de l'Année, enſorte qu'au premier jour de Janvier eſt appoſée la Lettre A, au ſecond jour, le B, au troiſième jour le C, au quatrième le D, au cinquième l'E, au ſixième l'H, au ſeptième le G, & de rechef au huitième de Janvier la Lettre A, au neuvième le B, au dixième le C, & ainſi le reſte de ſuite, du meſme ordre dans tous les mois de l'année, juſqu'au 31. jour de Decembre, auquel eſt appoſé

298 MERCURE

de la Lettre A, comme au premier jour de Janvier, & il est à remarquer que dans les années Bissextiles dans lesquelles à cause de ce jour qu'on infere entre le 23. & le 24. de Février, on y met deux fois la lettre F, sçavoir, l'une au 23. & au 24. une pareille, pour ne point changer l'ordre de ces lettres. Pour sçavoir donc laquelle de ces sept lettres & qui deviennent Dominicales les unes après les autres, est celle d'une année proposée, il faut prendre le nombre de l'année précédente.

GALANT: 299

le, auquel il faut joindre le
quart de ce nombre, sans
avoir égard à ce qui reste,
puis diviser ces deux nombres
joins ensemble par 7 & ce
qui restera après la division
faite sera celui qui marquera
quel jour de la semaine a esté
le premier jour de cette an-
née; pourvû que cette année
soit avant l'année 1582. car si
elle est depuis cette année,
il faut de ce nombre compo-
sé de celui de l'année préce-
dente à l'année proposée, &
du quart de cette année qu'
on y a joint, en retrancher
10. puis faire la division en 7.

300. MERCURE

comme dessus, ce qu'il se doit
pratiquer depuis l'année 1581
jusqu'en 1700. car en cette
année se pendant tout ce
cle. de 1700. il faudra retran-
cher onze au lieu de dix du
nombre composé de celui
de l'année précédente à celle
qui sera proposée & du quarte
de cette année, & d'autant
que dans cette année 1700
on en retranchera ou retran-
chera un jour, lequel y de-
vra estre ajouté à l'ordinaire.
En l'année 1800. on re-
tranchera 12. & dans l'année
1900. on retranchera 13. mais

GALANT. 301

dans l'année 2000. on ne retranchera encore que 13. puis de rebef dans les années 2100. 2200. & 2300 on retranchera un jour davantage en chacune que dans les siècles précédens, ſavoir en 2100. on retranchera 14. en 2200. 15. en 2300. 16. & ainſi de même enſuite dans les ſiècles ſuivans, de la même manière, en augmentant d'un jour dans chacun des trois premiers ſiècles à l'avenir. Quand par ce moyen on a connu quel jour de la ſemaine eſt le premier jour de l'année

301 MERCURE

proposée, il est facile d'en connoître la Lettre Dominicale, car comme ces Lettres sont immuables, si ce premier jour de l'année est un Dimanche, la Lettre Dominicale de cette année sera la Lettre A; si un Lundy, ce sera le B; si un Mardy, ce sera le C, &c le reste de même.

Exemple en l'année 1695. Pour en connoître la lettre Dominicale, on a pris le nombre de l'année précédente, qui est 1694. auquel on a joint le nombre 423. qui est le quart de ce nombre, desquels deux

GALANT. 303

nombres joints ensemble, qui font 2117. on a retranché 10. d'autant que cette année 1695. est depuis 1582. partant reste 2107. lesquels partagez en 7. il ne reste rien. Ainsi le premier jour de cette année a esté le Samedi, marqué par un A. & partant le lendemain, qui estoit le Dimanche, s'est trouvé marqué par un B, qui fait connoître que la Lettre Dominicale de cette année 1695. a esté le B. qui a marqué les Dimanches dans tous les mois de cette année. Il est à remarquer que cette prei-

304 MERCURE

que se fait dans les années communes, c'est-à-dire, qui ne sont pas Bissextiles, car quand les années sont Bissextiles, il y a deux Lettres Dominicales, dont la première est depuis le premier Janvier jusqu'au vingt-troisième de Février, & la seconde depuis le même jour 23. Février jusqu'à la fin de l'année. Et ainsi en la présente année 1696. qui est Bissextile, il y a deux Lettres Dominicales, sçavoir A & G, & par conséquent la Lettre A a servi pour montrer les Dimanches de cette

GALANT. 305

année, depuis son commen-
cement jusqu'au 23. jour de
Février, & la Lettre G sert
depuis ce même jour & ser-
vira jusqu'à la fin de cette an-
née 1696.

Le Vray Mot de l'Enigme
du mois passé, est le *Breviaire*,
& il a esté trouvé par M^{rs} de
Profond, de Clermont en
Auvergne; Benard du Pavil-
lon de Crusy; Remond le
jeune du marché neuf; Estien-
ne Bernard & de la Bernar-
dière, du bout du Pont neuf;
de Malhe Liegeois, Auteur

Mars 1696.

Cc

du Livre intitulé, *Les Nobles dans les Tribunaux*; Monigny le Bressan; de la Grave; de Saint Massan, Chevalier du Jardin de l'Arquebuse de Noyon; Dumefnil de la rue Beauregard d'Amiens; Henry le Jeune du Bureau du Papier de la Douane; Hellant le jeune, aussi de la Douane; de Parfond de S. Lo; Pellecharre; le Curé du Tremblay; Herbert de la rue S. Louis; de la Roche du marais; de Sautreau de la rue Vivienne; l'inconnu mousquetaire près de S. Gervais; Michel de Saint;

Angel au Collège de Louis le
Grand; Charles Henriart de
Glanc, S^t de Manoir; l'un des
Gardes du Corps de Sa Maje-
sté; Antoine Benard rue neu-
ve Notre Dame; Chardon;
Sabril du Plessis, rue S. Jac-
ques; Charon du Plessis de la
même rue; Quelnel de la rue
Beauregard d'Amiens; Bardet
de l'hôpital du Mans; Lalive
de l'Orangerie Royale Faux-
bourg S. Germain; le Duc de
Rotten du Parvis Notre-Da-
me; le petit Coq réveille-ma-
tin; Roume au Dor; l'Abbé
Chasf; l'Abbé de Bois-vicé

Cc ij

308. MERCURE

de Chartres; le Sedentaire de
la Rochelle; le nouvel Hôte
du cul-de-sac de la rue Saint
Dominique; le spirituel Secre-
taire de la rue Hautefeuille;
de Caillet; le grand Solitaire
de Vicq & la charmante Nic-
ce de la petite montagne de
Montfort; les deux agreables
Estachon & Charlet d'Avi-
gnon; les deux Amuseurs
de la rue Galande; la Fleur
des jardins du Cloistre S. Be-
noist; le bon Patot de la rue
Gervais-Laurent; le gros Con-
treleur; le malheureux & ma-
demoiselle G. L. la Fille; Ca-

therine du mörler, proche
l'Abbaye de Beaumont à
Tours; Catin moreau; le
Comte, & Berreville; la jeune
Veuve du miroir de vertu; la
charmante & spirituelle Da-
me de L. de la rue Tarane;
l'aimable Brune de la Ville
de Colangé du Quay de la
Tournelle, & son prude Cou-
sin le Receveur; la jeune Be-
lette de l'Antiquaille de Lion;
la Nimphe du mont Olimpe;
la precieuse Blonde de Vien-
ne lez Blois, & sa bonne amie
la belle Brune du même lieu;
la Veuve S. Yves de la rue du

310 MERCURE

Foin, Mongin; la petite Solitaire de la Perspective de la rue Bourgbrie; la belle Polonoise; l'inconnue Geneviève Clemence; la plus charmante & la plus aimable Bergere de son Hameau; S. Germain de Dol en Bretagne; la belle Olimpe de la rue des petits Champs; M^r Beurre de la Compagnie des Assurances; les quatre Amies du coin de la rue d'Enfer; la Belle Drillon; le Marquis de la Ferrarierre; & l'Abbé de la Rouillière.

La nouvelle Enigme que je vous envoie, divertira vos

GALANT. 211

Amies, si elles veulent bien
en chercher le sens.

ENIGME.

JE n'ay, comme on va voir, ny
rime ny raison,

Combien je suis utile, on ne le scau-
roit dire ;

C'est par moy qu'on connoist une
bonne memoire.

Et pour les Vers, je suis hors de
comparaison.

S
Nous sommes vingt jumeaux d'une
mesme maison.

Dix au rez-de-chaussée ont leur
demeure noire,

Les autres pour marquer quelque
beau trait d'Histoire,

312. MERCURE

*Au Lécœur assidu sont toujours de
saison.*

*Je fais faire souvent une laide gri-
mace,*

*J'agis, je vais, je viens sans sortir
de ma place,*

*Et j'ay part au travail de tout ce
que l'on voit.*

*Quelque grand que je sois, ma taille
est fort petite.*

*Avec tous ces talens, j'ay fort peu
de mérite,*

*Et tout le monde, enfin, peut me
montrer du doigt.*

*Je vous envoie à mon or-
dinaire, un Air nouveau d'un
de nos meilleurs Maîtres de
Musique.*

AIR

AIR NOUVEAU.

DE vostre changement , la
Belle ,

Je ne suis point en courroux.

Si vous estes infidelle ,

Je le suis autant que vous.

Il en est des Auteurs illustres comme des grands Peintres, leurs Ouvrages semblent augmenter de prix par leur mort. C'est ce qui fait qu'après qu'on les a perdus , on s'empresse à ramasser tout ce qu'on peut trouver d'eux, jusqu'à des fragmens , quoy que mutiliez. Ainsi, vous ne devez

Mars 1696.

D d

314 MERCURE

pas estre surprise, si depuis la mort de M^r de la Fontaine, on a pris soin de faire un recueil de tous les Ouvrages qui porteroient son nom, & qui n'avoient point encore esté imprimez. On vient de le donner au Public, sous le titre d'*Oeuvres Posthumes*. Ce ne sont point des fragmens, ny des morceaux détachez qu'il ait laissez imparfaits. Ce sont toutes pieces que M^r de la Fontaine a finies, & qui doivent d'autant plus attirer les Curieux, que l'on peut estre assuré qu'elles sont de luy.

puis qu'estant original dans son genre , & par conséquent inimitable , son Stile est trop aisé à connoître pour luy pouvoir imputer de fausses copies. Il y a des Lettres en Prose , des Lettres en Vers , d'autres mêlées de Vers & de Prose avec quelques Fables , & dans tout cela , on voit briller ce talent exquis , qui l'a distingué avec tant de gloire , de tous ceux qui ont tâché de suivre la même route. Ce recueil d'Oeuvres Posthumes , qui est regardé comme un tresor , par tout ce qu'il y

Dd ij

316 MERCURE

a de personnes qui aiment les belles choses, se trouve chez le S^r de Luynes, Libraire au Palais, dans la Salle des Merciers.

Je vous manday le mois passé que la Troupe des Comédiens du Roy, avoit représenté une Piece serieuse, qui par sa beauté avoit réveillé le goust de la Tragedie. Cette Piece qu'on appelle *Polixene*, a eu quantité de Partisans fort considerables, & son succez a justifié tout le bien qu'ils en ont dit. Vous en pourrez juger par vous-mesme en la

lisant, puisqu'elle se débite
chez le S^r Thomas Guillain,
Libraire, à la descente du
Pont-neuf, près les Augustins.

La premiere représentation de la Comedie intitulée,
le Vieillard couru, où les differens
caractères des Femmes, ayant
esté faite il y a huit jours,
plusieurs s'appliquerent à
chercher de la verité dans les
portraits qu'on y fait de quan-
tité de Maistresses du Vieil-
lard, quoy que l'Auteur n'ait
eu intention de peindre per-
sonne, mais seulement de

D d iij

318 MERCURE

donner des Amantes au Héros de la Piece, qui, suivant son sujet, devoit en avoir beaucoup. Il n'est pas impossible que plusieurs de ceux qui ont fait des applications, se soient trompez de bonne foy, mais il est sûr que d'autres cherchant à perdre la Piece, & à exciter du murmure, ont fait exprés de fausses applications, puisque de differens portraits placez en divers Actes, ils ont pris des morceaux, & les ont joints pour en composer quelques-uns, & appliquer à une seule

personne ces differens mor-
 ceaux joints ensemble, quoy
 qu'ils ayent esté faits pour
 plusieurs, & sans qu'on ait eu
 d'autre objet que d'entrer
 dans le naturel, soit à l'égard
 du beau, soit à l'égard du laid,
 de la plupart des femmes.
 Voila ce qui attira tant d'en-
 nemis à la Piece, le premier
 jour qu'elle parut, mais le
 nombre de ses Auditeurs
 ayant esté grand & équitable
 dans les representations sui-
 vantes, l'Auteur doit estre
 satisfait de la justice que le
 Public luy rend, en dépit

Dd iiij,

320 MERCURE

des ennemis qu'il s'estoit innocemment attirez.

Si l'on en croit les nouvelles publiques de nos ennemis, tous les Magazins de Givet sont brûlez, & cependant les poudres, les grains, & les farines n'ont point souffert. Aussi n'ont ils brûlé que quelques fourages du bas Givet, & quelques maisons qui estoient hors de l'enceinte, l'apprehension qu'ils avoient d'estre coupez, ne leur ayant pas donné le temps de surmonter les difficultez qui

GALANT. 321

les empêchoient d'aller jusqu'au haut Givet ; de sorte qu'on peut dire que cette entreprise leur coûte des sommes immenses, sans leur avoir apporté aucun profit, & sans nous avoir fait aucun tort, qui puisse nous être sensible ; un peu de paille & de foin brûlé ne pouvant apporter un grand préjudice à nos affaires. Ce n'estoit pas aussi le but de nos Ennemis. Les Troupes que nous avions sur les costes les inquietoient, & ils prétendoient que leurs mouvements nous en feroient

222 MERCURE

faire d'autres , mais leur politique est demeurée sans aucun fruit de ce costé-là. Nous n'avons point déposé de Troupes , & ils ont eu le chagrin de se retirer en grande haste , & de perdre beaucoup des leurs en se retirant ; tant par la desertion , que par la quantité de traîneurs que nous leur avons pris , à cause de la precipitation avec laquelle ils ont esté obligez de regagner leurs quartiers.

Je ne suis point surpris que vous m'ayez demandé de qui

GALANT. 323

est l'Epistre en Vers que je
vous envoyay le mois passé,
& qui commence par

*Eh quoy, toujours fidelle à vo-
stre solitude?*

Le tour en est si aisé, & les
pensées si naturelles, qu'il est
difficile en la lisant, de n'a-
voir pas la même curiosité
que vous m'avez fait paroître.
Cette Epistre est de M^r de
Senecé, dont le nom vous est
connu par plusieurs Ouvra-
ges d'un tres-bon goust que
vous avez déjà vûs de luy.

M^r le maréchal de Choiseul

324 MERCURE

a esté nommé par le Roy ,
pour commander en Alle-
gne. Vous sçavez qu'il s'est
acquis beaucoup de gloire
au Pont de Rinfelds, où il
poussa vigoureusement les
Ennemis, & que sa conduite
a esté fort estimée dans le
commandement qu'il a eu
des Troupes de Cologne.

Il me reste une mort à vous
apprendre, arrivée le Samedi
24 de ce mois. C'est celle de
Dame Marie - Bonneau de
Rubel, Veuve de M^r de Mira-
mion. C'est elle qui a infli-

tué & fondé la Communauté des Filles de Sainte Geneviève, établie à Paris sur le Quay de la Tournelle, dont elle est morte Supérieure. Cette Dame estoit si connue par sa pieté, que je n'apprendrois rien au Public quand j'en dirois davanrage.

Les nouvelles d'Angleterre ayant manqué pendant trois ordinaires, on n'en peut attribuer le retardement, qu'à la mauvaise situation des affaires de ce Pays. là, dont on veut cacher le desor-

326 MERCURE

dre. Il faut que le Prince d'Orange soit persuadé que les cœurs des Peuples ne sont pas pour luy, puis qu'il y fait passer julques à vingt-deux mille hommes, & dégarnit des Pays qui en ont un grand besoin. Ces Troupes seront à charge à l'Angleterre, puisqu'il faudra qu'elle les nourrisse. Cependant les vivres n'y abondent pas depuis deux ou trois années, & la monnoye rognée faisant perdre aux habitans le tiers de leur bien, & les imposts en emportant presque le reste, il y

en a peu qui ne souhaitent la paix. Ils ont raison, le Prince d'Orange ne pouvant demeurer sur le Trône, sans qu'il leur en coûte près de cent millions tous les ans, qui doivent sortir du Royaume; puisque la guerre ne s'y fait pas, & sans que son commerce souffre beaucoup, ce qui empêche l'argent d'y entrer. Je n'ay rien à vous dire du Roy d'Angleterre; il ne doit pas agir plus qu'il faie pendant que tout se remue pour luy dans ses Royaumes, & que son arrivée sur les cô-

328 MERCURE

res de France , produit de si grands mouvemens dans les Etats , où le Prince d'Orange a feint une conspiration contre luy , & accusé trois ou quatre personnes d'avoir voulu l'assassiner , quoy qu'elles n'ayent point quitté le Chasteau de Saint Germain en Laye , où elles sont encore. Il y a cent contradictions dans ce qu'on a publié à Londres , touchant cette conspiration. Je vous en apprendray le détail d'une maniere qui empeschera de douter de la fausseté de tout,

GALANT: 329

ce qu'on avance là-dessus. Je
fuis, Madame, &c.

A Paris ce 31. Mars 1696.



Mars 1696.

Ea

SS222 SS522S2S22 2S

TABLE.

P <i>Relâche</i>	
<i>Ceremonies observées à l'ouverture du Senat de Nice.</i>	9
<i>Sacre de Mr Delfino, Nonce en France.</i>	10
<i>Edilte de Meudon.</i>	12
<i>Reception de Mr l'Abbè Ponce à l'Academie Royale de Nismes, avec les Discours qui se sont faits à cette reception.</i>	26
<i>Eloge de Mr l'Archevêque.</i>	47
<i>Observations sur l'œil.</i>	58
<i>Nouvelle replique d'un Peripate- ticien à la Lettre d'un Cartesien.</i>	60
<i>Epître à Mr l'Evêque de Nismes.</i>	109

Le ij

T A B L E.

<i>Imitation d'une Ode Latine de Mr l'Abbé Boutard.</i>	113
<i>Compliment fait à Mr le Marquis de Dangeau.</i>	123
<i>Nouveaux Chevaliers de Saint Lazare.</i>	137
<i>Honneurs rendus à M. Delfino.</i>	143
<i>Reflexions de saison.</i>	153
<i>Nouvelle découverte d'eaux mi- nerales.</i>	163
<i>Dialogue.</i>	164
<i>Histoire.</i>	173
<i>Mors de Madame la Marquise du Puyduson.</i>	221
<i>Lettre de M^r de Lavardin à M^r l'Abbé de la Fayette.</i>	225
<i>Mariages.</i>	227
<i>Relation des honneurs rendus à Me la Duchesse de Modene.</i>	234
<i>Morts.</i>	253
<i>Usage des Epâtes & des lettres</i>	

TABLE.

<i>Dominicales, au moyen desquelles on connoist le temps de la celebra- tion de la Feste de Pasques.</i>	274
<i>Article des Enigmes.</i>	305
<i>Ouvrages posthumes de M^r de la Fontaine.</i>	313
<i>Le Viellard couru, ou les differens caracteres des Femmes.</i>	318
<i>Entreprise sur Givet.</i>	320
<i>Epistre de M^r de Senecé.</i>	322
<i>M^r le Maréchal de Choiseul est nommé pour commander en Al- lemagne.</i>	323
<i>Mort de Madame de Miramion.</i>	324
<i>Nouvelles d'Angleterre.</i>	325



Avis pour placer les Figures.

La Figure doit regarder la page

153.

L'Air doit regarder la page 313.



